

ENTRETIEN

La fermeture en cours de nombreux points de vente suscite des interrogations. Sans langue de bois, l'A-DG du groupe Ceca-Gadis Isabelle Essonghe en fournit l'explication à L'Union : "éviter un scénario catastrophe". Pour autant, pas question d'abdiquer toute ambition de reconquête.

Page 4

DRAME

Pas plus que dans les soins dispensés au centre médical local, elle n'aura hélas pas trouvé son salut dans cette séance de prière. Une jeune femme est morte cette semaine à Akiéni dans une église de réveil malgré l'intercession en sa faveur de ses responsables. Une enquête est en cours.

Page 10

FOOTBALL

Le Gabon n'ira pas plus loin dans sa quête des Amériques. Revenu à sa hauteur (1-1), il a fini par céder, sombrer même (4-1), au cours de la prolongation, devant le Nigeria, pénalisé par des erreurs individuelles, un manque de coffre et des choix pas très heureux de la part du sélectionneur.

Page 14

ASSEMBLÉE DE LA TRANSITION : ON FERME !

EN place depuis octobre 2023, l'Assemblée nationale de la Transition a mis hier un terme à ses activités au cours desquelles elle aura examiné pas moins de 105 textes de loi, en adoptant 85 (loi référendaire, nouvelle Constitution, Code électoral, loi sur les partis politiques, Code de la santé, Code de la nationalité...). Place à partir du 17 novembre à celle issue des législatives de septembre-octobre.

Page 2



POUR MOI QUOI...

C'EST ce qu'on appelle montrer le bon exemple. Moi, Makaya, je me félicite de ce projet de notre grande Compagnie des mines de l'Ogooué visant à la construction de son nouveau siège social (un immeuble R+4) dans sa belle ville de Moanda. Je me rappelle que le Conseil des ministres avait, voilà quelques mois, littéralement sommé les entreprises installées chez nous de se bâtir des sièges dignes de leur standing et à la hauteur du "miang" qu'elles se tapent sur le sol de notre Gabon d'abord, quoi. Eh bien, que cela commence ainsi par une société natio-

nale, certes filiale d'un grand groupe étranger, voilà qui représente un bon signal. De toute façon, l'État lui-même n'est pas en reste dans cet effort de modernisation et de transformation du visage de notre pays, à commencer par sa capitale. Franchement, à moins d'être animé de sentiments mauvais, comment ne pas éprouver de la fierté à la vue de tout ce qui se dessine, sur le boulevard de la Nation, par exemple, où le futur Hôtel des Affaires étrangères fait à lui seul figure de symbole.

Rien de comparable avec le spectacle d'hier - j'ai le souvenir de ce haut cadre nommé P-DG d'une grande entreprise dont il a longtemps cherché l'entrée, cachée par

celle d'un... salon de coiffure ; il s'était alors battu pour lui donner un siège apprécié de tous - ou d'aujourd'hui qui fait des tas d'institutions, d'organismes ou de sociétés presque des squatters, en tout cas de vulgaires locataires.

Alors ouais, on va compter les jours - des délais quasi imprescriptibles ont été donnés à tous - et les points. Et l'État ne doit surtout pas transiger avec cet oukase, ni manifester la moindre faiblesse vis-à-vis de ceux auxquels celui-ci s'adresse, quoi.

...MAKAYA

LE FAIT DU JOUR

Assemblée nationale de la Transition : rideau sur les activités !

CONFORMÉMENT aux articles 76, 84 et 171 de la Constitution et au calendrier de la fin de la Transition, l'Assemblée nationale de la Transition a officiellement clos, le 13 novembre, les travaux de sa législature. Cette étape marque la préparation de l'installation du bureau de la 14e législature, prévue pour le 17 novembre.

Alix-Ida MUSSAVU-KOMBILA
Libreville/Gabon

INSTALLÉE en octobre 2023, cette législature exceptionnelle aura marqué la période de Transition par une activité soutenue. En deux ans, les députés de la Transition ont examiné 105 textes de loi, dont 85 ont été adoptés. Notamment la loi référendaire, la nouvelle Constitution, le Code électoral, la loi sur les partis politiques, le Code de la santé, le Code de la nationalité, le statut des greffiers, la loi sur la digitalisation et la loi de finances 2026, premier budget de la Ve République.

En clôturant cette mandature, le président de l'Assemblée nationale de la Transition, Jean-François Ndongou, a salué une activité parlementaire "très fertile en 24 mois" et encouragé les députés élus à poursuivre dans cette dynamique. Il a rappelé que dix propositions de loi ont été présentées, dont certaines ont déjà été transmises au gouvernement pour promulgation.



L'Assemblée nationale de la Transition, a refermé le chapitre d'une mandature exceptionnelle.

Le travail de contrôle parlementaire s'est illustré par onze questions orales, huit questions d'actualité et une question écrite adressées au gouvernement. Deux missions d'infor-

mation et trois commissions d'enquête parlementaire ont été menées, confirmant la volonté de transparence et de suivi des politiques publiques. Sur le plan diplomatique, cette Chambre

du Parlement a participé à plusieurs rencontres internationales consacrées au rayonnement du pays et à la restauration de ses relations parlementaires. Aucune condamnation ni exclusion

du Gabon n'ont été enregistrées auprès des instances internationales. L'Union interparlementaire (UIP), considérée comme le "Parlement des parlements", a d'ailleurs mis en place un programme d'accompagnement du Gabon des octobre 2023, lors de sa 147e assemblée à Luanda (Angola).

L'Assemblée nationale de la Transition a également porté une proposition de révision du règlement de la région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), afin de renforcer son autonomie politique et diplomatique, tout en accordant une plus grande place aux femmes. Ce règlement a été adopté en mai dernier lors de la 31e Assemblée régionale Afrique. Alors que la Transition a permis le lancement de plusieurs réformes qualifiées de "courageuses", Jean-François Ndongou a exhorté le gouvernement à maintenir le rythme face aux attentes de la population, notamment dans la lutte contre la corruption, l'impunité, la relance des secteurs productifs et la mise en œuvre de la décentralisation. "La Ve République est en marche. Il ne faut pas en attendre seulement les avantages, mais aussi en assumer les exigences", a-t-il insisté.

Au terme de cette législature, le président de l'Assemblée et les députés ont exprimé leur reconnaissance au président Brice Clotaire Oligui Nguema, pour la confiance accordée. Composée de personnalités politiques, de militaires et de membres de la société civile, cette Assemblée se félicite d'avoir su dépasser les divergences pour servir l'intérêt supérieur de la Nation.

"L'heure est venue de refermer ensemble le chapitre d'une mandature exceptionnelle", a dit Jean-François Ndongou, tournant la page d'une étape décisive avant l'entrée en fonction de la première législature de la Ve République.

Contrepoint

Faut-il reléguer les groupes parlementaires ?

AIMK
Libreville/Gabon

ENTRE émotion et fierté, les députés de la Transition ont bouclé leur mandature, hier, au Palais Léon-Mba. Deux années de collaboration s'achèvent, marquées par une expérience inédite dans l'histoire parlementaire du Gabon. Certains reprendront le chemin de l'hémicycle dès lundi prochain, après leur élection ou réélection lors des législatives de septembre et octobre prochains.

Pendant deux ans, la Maison du Peuple a été notre cadre d'action, mêlant contestation et proposi-

tion", a confié Marcel Libama. "Nous avons beaucoup appris de cette Assemblée de la Transition. La suite appartient désormais aux générations futures", a déclaré, de son côté, Romain Mouele Mouele, représentant les militaires. Mais au-delà des adieux, une question institutionnelle s'invite dans le débat : faut-il repenser la hiérarchie des organes de l'Assemblée nationale et, notamment, reléguer les groupes parlementaires ? Le sujet a été soulevé par Paul Biyoghe Mba, représentant des partis politiques. Il rappelle qu'au Gabon, depuis la 8e législature de 1990, les groupes parlementaires fonctionnent après le

Bureau et avant les Commissions permanentes. Une organisation qu'il juge dépassée.

"Un Parlement peut fonctionner sans groupes parlementaires, mais jamais sans Commissions", estime-t-il, citant l'exemple de l'Assemblée de Transition, qui n'a reposé que sur ces dernières. S'inspirant des modèles américain, allemand ou britannique, il plaide pour une réforme structurelle : porter le nombre de Commissions de six à dix, pour encadrer les 145 futurs députés. A terme, selon lui, la baisse du nombre de partis représentés rendra les groupes parlementaires moins pertinents.

Un avis loin de faire l'unanimité. Député de la Transition, Lionel Ella Engonga a estimé que les groupes parlementaires sont essentiels. "Peut-être qu'avec des groupes parlementaires on aurait donné davantage parce que parfois on n'arrivait pas à nous exprimer parce qu'il n'y avait pas de groupes parlementaires", a-t-il relevé.

Entre efficacité institutionnelle et pluralisme politique, le débat est ouvert. Aux nouveaux élus de décider si les Commissions doivent désormais primer sur les groupes parlementaires ou si ces derniers restent le cœur battant de la Représentation nationale.

POLITIQUE

Henri-Claude Oyima défend un "budget de transformation" au Sénat

J. KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

Au terme de son adoption par l'Assemblée nationale le 28 octobre dernier, le Projet de loi de finances (PLF) 2026 est actuellement à l'examen au Sénat. C'est dans cette optique que le ministre d'État en charge de l'Économie, Henri-Claude Oyima, a été auditionné hier par les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation.

revenir sur les grands axes du PLF. Lequel, a-t-il souligné, en droite ligne des instructions du président de la République, "porte l'ambition de souveraineté économique, de réformes structurelles et de transparence budgétaire affichée par le gouvernement".

"Il ne se limite pas à l'équilibre des comptes, il organise l'avenir de notre économie", a-t-il précisé. En ce sens, c'est un "budget de transformation fondé sur les principes de discipline, méthode, projets, financements sans risques pour les réserves de

change, transparence et redevabilité", sous-tendu par l'ambition d'accélérer la transformation économique et sociale du Gabon en construisant un nouveau modèle reposant sur la production, la valeur ajoutée et le patriotisme économique.

"Ce que je vous demande, c'est doter l'État de l'outil qui nous manquait depuis trop longtemps (...) Donner au pays la capacité d'investir aujourd'hui pour produire et employer demain", a souligné le membre du gouvernement. Lequel, dans la foulée, s'est engagé à revenir devant les sénateurs chaque trimestre avec un rapport d'exécution du budget (taux de décaissement, avancement des chantiers, économies réalisées, recettes supplémentaires mobilisées, etc.).



Le ministre d'État en charge des Finances, Henri-Claude Oyima, défendant le PLF 2026.

Indépendance de l'Angola : Séraphin Moundounga représente Oligui Nguema

ZL
Libreville/Gabon

Au nom du chef de l'État Brice Clotaire Oligui Nguema, le vice-président de la République, Séraphin Moundounga, a pris part à Luanda aux festivités marquant la commémoration du 50e anniversaire de l'accession de l'Angola à la souveraineté internationale. C'est le 11 novembre 1975 que ce pays a accédé à l'indépendance au terme d'une lutte de libération menée contre son ancienne puissance coloniale, le Portugal.

Le point d'orgue de la célébration a été le défilé civil et militaire présidé par le chef d'État angolais, João Lourenço. Ce dernier est revenu sur le chemin

parcouru par son pays en invitant ses compatriotes à regarder vers l'avenir avec courage, foi et optimisme. D'autant que selon lui, l'Angola a surmonté des épreuves difficiles. Et que cette Nation saura toujours trouver les ressources pour faire face aux défis qui ne cesseront de poser dans sa marche vers l'avant. D'une durée de plus de deux heures, la parade a été une démonstration de l'ouverture au monde, de la vivacité de ce pays de la sous-région à travers le passage, devant la tribune officielle, des éléments des forces de défense et de sécurité.

Quoi qu'il en soit, la présence du vice-président de la République témoigne du réchauffement des liens entre Libreville et Luanda.



Le vice-président de la République, Séraphin Moundounga, à la tribune officielle.

Diplomatie : Pierre Ntsiet Ngolo présente ses lettres de créance au président tunisien

ZL
Libreville/Gabon

Le nouvel ambassadeur du Gabon en Tunisie, Pierre Ntsiet Ngolo, a présenté récemment ses lettres de créance au président tunisien, Kais Saïed. Une cérémonie, synonyme de son entrée officielle en fonction, qui symbolise la reconnaissance mutuelle entre les deux États. Lesquels entretiennent des relations d'amitié et de coopération dans les domaines économique, commercial, culturel, scientifique. Tant et si bien qu'au fil des années, la Tunisie est devenue une terre de formation pour de nombreux étudiants et stagiaires gabonais. En même temps, qu'une destination privilégiée pour des soins médicaux. Dans tous les cas, le chef de l'État tunisien et son interlocuteur se sont félicités de l'excellence des liens existant entre leurs deux pays. Tout en explorant les voies et moyens de dynamiser davantage la coopération bilatérale. Notamment dans les secteurs de l'énergie, l'habitat, l'industrie à travers la collabo-



Pierre Ntsiet Ngolo présentant ses lettres de créance au président tunisien Kais Saïed.

ration de l'Agence tunisienne de coopération technique. La mise sur pied d'un forum d'affaires gabono-tunisien et la tenue prochaine de la Commission mixte Gabon-Tunisie. Un cadre de concertation et d'échanges qui devrait également se pencher sur les seize (16) projets d'accords en cours de négociation entre les deux parties. Avec juridiction également sur la Libye, Pierre Ntsiet Ngolo est un diplomate de carrière. Ministre plénipotentiaire, major de la promotion 2014 du Centre d'études

supérieures diplomatiques et stratégiques de Paris, il a été conseiller académique chargé de la coopération universitaire et scientifique à l'ambassade du Gabon au Sénégal et en France. Et également chargé d'études et conseiller en communication au ministère des Affaires étrangères. Conscient de sa mission, il a dit s'investir pleinement dans une "diplomatie dynamique et au service du développement, conformément à la vision du président de la République Brice Clotaire Oligui Nguema".

ENTRETIEN

eco@theuniongabon.com

Isabelle Essonghe : "La diminution drastique de notre réseau de points de vente nous permet d'éviter un scénario catastrophe"

L'ADMINISTRATRICE-DIRECTRICE générale de la Ceca-Gadis confirme la fermeture de dizaines de magasins de proximité (Gaboprix, Cecado, etc.) pour éviter la chute de l'entreprise. Cette restructuration, réduisant le réseau de 103 à environ 60 points de vente, est due à la suppression de l'aide de l'État en 2018. Ce qui a entraîné une forte dégradation des résultats financiers (-18 % de résultat net en 2024). Pari sur l'avenir, elle a présenté le plan "Excellence 2024-2027" qui repose sur des points comme la digitalisation ou le soutien aux producteurs locaux.

Entretien réalisé par
Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

- **L'Union**. Nous apprenons, par diverses sources, que la Ceca-Gadis a, au cours de son dernier Conseil d'administration, pris la décision de procéder à la fermeture de plusieurs magasins de proximité à travers le pays. Qu'en est-il exactement ?

Isabelle Essonghe : Je confirme que votre source d'information est bonne, mais je vous affirme qu'il est difficile de prendre une telle mesure, qui nous a paru nécessaire au regard de nos performances de ces dernières années. L'année 2024 a enregistré un chiffre d'affaires en recul de 3 % et un résultat déficitaire, réduisant notre capacité d'investissement dans un environnement qui voit forcer le secteur informel. Secteur qui entretient une concurrence déloyale agressive et asymétrique. Le tout, dans un contexte de forte pression fiscale qui rogne les bénéfices et anéantit tous les efforts fournis en matière d'économie de charges (CFU, IMF, diverses taxes...). Il faut savoir que ces derniers dix ans, les bénéfices de la société n'ont servi qu'à couvrir des obligations fiscales. Tous les segments de nos différentes activités sont attaqués. L'année 2025 suit la même tendance. Mais nous avons la volonté, le courage et la conviction d'inverser cette mauvaise courbe.

Quelle est la part des magasins de proximité dans ce dévissage ?

Nos mauvais indicateurs sont effectivement provoqués essentiellement par notre département Gaboprix, qui couvre les enseignes des magasins de proximité Cecado, Maxigros, Intergros et Gaboprix implantés à travers tout le pays. En effet, le chiffre d'affaires de cette exploitation a connu une baisse significative de 4,8 % en 2024 et un résultat d'exploitation qui s'est dégradé de 13 % par rapport à 2023. Concernant le résultat net, il a suivi cette tendance négative avec un recul de 18 %, enregistrant la perte la plus importante au sein de la société. Ce département perd alors de l'argent depuis plusieurs années. Ses difficultés risquent d'entraîner en réalité à très court terme la chute de la Ceca-Gadis

avec des conséquences sociales graves pour plus de 2 000 emplois directs et indirects de nationaux. Afin d'éviter ce scénario catastrophe, la seule solution reste la diminution drastique de notre réseau de points de vente. Car, aujourd'hui, avec la suppression des exonérations et la rationalisation des subventions, nous ne pouvons plus compter sur l'accompagnement de l'État qui nous a permis pendant des décennies de maintenir des exploitations sans rentabilité économique dans toutes les localités du pays, même dans les endroits les plus reculés.

Comment en êtes-vous arrivés à ce point, alors que votre entreprise a toujours été jugée en bonne santé ? Cette situation est la conséquence de la suppression en 2018 de l'accompagnement de l'État, lequel permettait à la Ceca-Gadis depuis l'année 1967 d'accomplir un rôle de modérateur de prix, d'offrir des produits à un meilleur rapport qualité/prix, de garantir la proximité par une politique d'implantation dans toutes les localités, même les plus éloignées des centres urbains et de participer à l'aménagement du territoire et au développement local. La suppression brutale au 1er janvier 2018 de cet accompagnement perturbe depuis huit ans le développement de la Ceca-Gadis et ses performances. Cependant, les dirigeants de l'entreprise n'ont pas pris de mesures drastiques (licenciements économiques, fermeture de magasins, Ndlr). Au contraire, la société a conservé le dispositif de ses implantations, alors que son chiffre d'affaires déclinait vertigineusement d'année en année.

Vous nous faites alors comprendre que la situation n'est plus tenable aujourd'hui ?

Il est clair que pour "sauver" Gaboprix et, surtout, l'ensemble de la Ceca-Gadis, une restructuration profonde s'impose. Elle passe par le redimensionnement de l'étendue du réseau de magasins de proximité. Il a été ainsi décidé de diminuer le nombre de points de vente à travers le pays. Ceux dont les indicateurs de gestion ne permettent plus le maintien en activité et qui ne contribuent plus aux charges de la structure. Dans un premier temps, et ce mouvement est engagé, nous



Photo DR

supprimerons plusieurs dizaines de magasins. Cette opération de réduction de notre parc de boutiques pourrait se poursuivre si les circonstances le commandent, car nous tenons à la préservation et à la pérennité de notre entreprise. La contraction du nombre de succursales entraîne une rationalisation des implantations. Plusieurs provinces sont impactées par ces fermetures. Notamment l'Estuaire, la Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Lolo, le Haut-Ogooué, le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo.

De quelle ampleur seraient ces fermetures ?

D'un total de 103 magasins dans l'ensemble du pays, nous allons désormais en compter une soixantaine. À ce stade, nous pouvons comprendre la tristesse des populations de voir disparaître le décor de nos enseignes dans leurs localités. Mais le patriotisme nous permet de proposer, dans le cadre de notre politique en faveur de l'entrepreneuriat, une alternative pour les locaux. C'est-à-dire la formule de gestion des unités commerciales de proximité, dénommée "Propriétaire-Partenaire Affilié" que nous entendons, à bref délai, instaurer et développer. Nous donnerons la possibilité à nos anciens bailleurs et à toute autre bonne volonté, d'exercer le commerce avec notre appui technique et la plus-value de notre professionnalisme. Nous pouvons dire ici, que la création de la Centrale d'achat du Gabon (CEAG) laisse envisager un assainissement prochain des circuits d'importation et de distribution locaux. Chaque acteur du marché jouera sa partition à armes égales avec les autres.

Nous comprenons que vous êtes dans une phase de prise de décision avec pour ambition de relever et

consolider votre entreprise, mais que pouvez-vous nous dire de vos projets ?

Vous imaginez que le contexte défavorable ainsi décrit ne m'éloigne pas d'une vision stratégique élaborée. Ainsi, au début de l'année dernière, j'avais fixé le cap des choix stratégiques de l'entreprise. J'ai dénommé ce plan "Excellence 2024-2027 à la reconquête du marché". Il s'articule autour de deux axes qui sont la différenciation et la transformation, pour affirmer et consolider notre subsidiarité et notre avantage comparatif sur les produits et services proposés. Ce programme ambitieux confirme la nouvelle orientation de la Ceca-Gadis. Par la transformation, nous indiquons que notre environnement socio-économique évolue et que l'entreprise doit se transformer. Il est nécessaire d'acquiescer de la fluidité et de la réactivité dans la prise de décision et repenser la façon de travailler des équipes. Par la différenciation, nous indiquons que cette différenciation naît de la volonté de la Direction générale de faire de la Ceca-Gadis un acteur incontesté et innovant de la distribution au Gabon, en offrant une expérience client d'excellence et en contribuant au développement de l'économie locale. Elle a, pour socle,

de nombreuses ambitions comme la consolidation du leadership dans la grande distribution de produits alimentaires et de grande consommation, la modernisation de l'image de la société, l'accélération de la digitalisation, la promotion du développement durable, le soutien aux producteurs locaux et de l'entrepreneuriat, la normalisation des processus... Cette différenciation sera effective à travers la modification du réseau de distribution, la modernisation des points de vente, l'optimisation de la logistique, le développement de l'offre commerciale, etc.

- En guise de mot de fin, alors que vos fonctions managériales sont prenantes, comment avec-vous pu, en même temps, et récemment, mener une campagne pour les élections locales dans la ville de Port-Gentil ? Je peux vous assurer que j'ai dû m'organiser pour allier mes responsabilités professionnelles et le défi politique que j'avais à relever. En fin de compte, et avec satisfaction, je vous confirme la victoire éclatante de la liste que je conduisais pour le compte de mon parti, aux élections locales du 27 septembre dernier dans le 3e arrondissement de la commune de Port-Gentil avec l'élection de la quasi-totalité des conseillers municipaux.

Aujourd'hui vendredi, nous collectons dans les 1^{er}, 4^e, 5^e et 6^e arrondissements de Libreville.

Nos équipes sont dans ton arrondissement SELON CE PROGRAMME.

PORTONS NOS DÉCHETS EN TROUSSEAU DANS NOS COLLECTEURS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 ^{er} Arr						
4 ^e Arr						
5 ^e Arr						
6 ^e Arr						

LEGENDE :

- DECHETS PLASTIQUES, METALLIQUES, CARTONS ET PAPIERS
- DECHETS MENAGERS (verres, céramiques, textiles, etc.)
- DECHETS EN VERRE
- DECHETS DANGEREUX (piles, produits chimiques, etc.)
- DECHETS VERTS DE JARDIN

Un doute, une question
☎ (+241) 011 72 14 96
☎ (+241) 065 28 69 79

Aidez-nous à garder notre ville propre.

SOCIÉTÉ

société@union.ga | 00241 922 22 22

Novembre Bleu : la campagne est lancée !

Charly NYAMANGOY BOTOOUNOU
Libreville/Gabon

Le palais de la Constitution, siège de la Cour constitutionnelle, a servi de cadre, hier, à la cérémonie de lancement officiel de la campagne "Novembre Bleu". Mois en cours, consacré, chaque année, à la lutte contre les cancers masculins et dont l'édition 2025 est placée sous le thème : "Unis par l'unique, au-delà de Novembre Bleu". L'événement a été marqué par la déclinaison d'un certain nombre de chiffres qui décrivent la réalité, par le ministre de la Santé, Pr Adrien Mougougou, en guise de bilan de la précédente édition.

Ainsi, au terme de la campagne "Novembre Bleu 2024", a-t-il relevé, 5 635 personnes ont été sensibilisées dans les structures sanitaires. Et parmi les 3 647 hommes dépistés, on retrouve, selon lui, 7,70 % de cas suspects aux cancers programmés pour une biopsie, 8 nouveaux cas de cancers masculins ont été diagnostiqués, 72,4 % ne présentent aucun signe pathologique. Et sur 2 911 cas prélevés/PSA, 12,4 % sont anormaux avec des taux élevés.

"La campagne précédente nous renseigne surtout sur un accès progressif

des hommes aux deux principales techniques de dépistage, à savoir le prélèvement par antigène spécifique de la prostate et le touché rectal qui suscite encore une grande réticence, en raison des pesanteurs diverses", a souligné le patron de la Santé.

Et c'est en présence du vice-président du gouvernement, Alexandre Barro Chambrier, que le parrain de cette 6^e édition "Novembre Bleu", Dieudonné Aba'a Owono, président de la Cour constitutionnelle, a dit accueillir cette désignation avec responsabilité et gravité. "Au-delà du symbole, cette responsabilité m'invite à m'investir pleinement dans ce combat qui concerne nos pères, nos frères, nos fils et nos amis", a indiqué le président de la haute juridiction.

Et d'ajouter, avec gravité, qu'il s'agit d'un sujet trop souvent minimisé, parfois marginalisé, voire ignoré, bien que les cancers masculins, notamment ceux de la prostate et des testicules, soient, aujourd'hui, l'une des causes majeures de mortalité dans notre pays. D'où son invite aux hommes à briser le tabou en se faisant dépister.



Le gouvernement et les juges constitutionnels ont posé pour la postérité.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la réalisation du Génie-civil de deux (2) ouvrages et annexes
AMI N°01-2025/GC/CODER

Le Gouvernement de la République Gabonaise a défini un programme de développement du secteur hydroélectrique afin de répondre aux besoins en électricité du Gabon. C'est dans ce cadre que la Compagnie de Développement des Énergies Renouvelables (CODER Gabon), a signé deux (2) contrats de partenariat pour les ouvrages ci-après :

Aménagement hydroélectrique des Chutes de l'Impératrice

Centrale au fil de l'eau sur la Ngounié d'une puissance totale installée de 168 MW
Construction de :

- 2 seuils vannés
- 1 seuil non vanné
- 1 canal d'amenée
- 1 prise d'eau
- 7 conduites forcées DN 2400 L = 200 m
- 1 centrale et 7 groupes de 24 MW
- 1 canal de restitution

Aménagement hydroélectrique des Chutes de FEZ

Centrale au fil de l'eau sur l'Okano d'une puissance totale installée de 54 MW
Construction de :

- 1 seuil vanné
- 1 prise d'eau avec dégraisseur
- 2 conduites de transfert DN 2800 L = 2000 m
- 1 bassin de régulation avec prise d'eau
- 3 conduites forcées DN 2000 L = 300 m
- 1 centrale et 3 groupes de 18 MW
- 1 canal de restitution

Modalités de retrait des dossiers :

Le dossier d'avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vous sera transmis par courriel, après le règlement des frais de dossier d'un montant de 650.000 FCFA (non remboursable) du 18 au 21 Novembre 2025 de 9h00 à 15h00, à l'adresse suivante :

Compagnie de Développement des Énergies Renouvelables
2080, Boulevard de la Nation - Immeuble du Bord de mer, 3^{ème} étage
Direction Financière - Tél : 062 08 67 67 - B.P. 4635 Libreville Gabon - E-mail : direction@coder-gabon.com

A l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, CODER Gabon établira une sélection des meilleures Manifestations d'Intérêt. Seules les entreprises ou groupement d'entreprises faisant partie de cette sélection seront appelées à soumettre une offre technique et financière pour réaliser les projets dans le cadre d'un contrat type EPC, selon les standards des bailleurs internationaux (DFIs).

La Direction



SOCIÉTÉ

UPF-Gabon : l'appel aux partenaires

RHA
Libreville/Gabon

LES préparatifs des 51e assises de la presse francophone (UPF) qui se tiendront du 9 au 10 décembre 2025 à Libreville, avancent tout bonnement. Le comité d'organisation a présenté les grands objectifs de cette rencontre internationale mercredi passé devant plusieurs partenaires potentiels. Organisées par l'Union de la presse francophone (UPF) section Gabon, ces assises accueilleront environ 200 journalistes de divers horizons. Une opportunité majeure pour le Gabon de se positionner comme un acteur incontournable dans le paysage médiatique francophone.

Placée sous le thème "L'intelligence artificielle et son impact sur les médias", cette édition abordera les mutations profondes qu'impose le numérique au journalisme. Un sujet d'actualité qui touche autant les rédactions que les institutions face à l'essor des technologies génératives et des nouveaux modes de production de l'information. Le président de l'UPF-Gabon, Désiré Ename, a insisté sur la nécessité de mobiliser les partenaires institutionnels et économiques afin de garantir le succès de l'événement. "Si on se tourne vers les partenaires, c'est parce que ce dossier est lourd et nous avons besoin de votre aide", a-t-il déclaré.



Une vue lors de la rencontre faisant le point des préparatifs.

Le clin d'œil de Lybek



Coopération sanitaire : place à la 27e Mission médicale chinoise

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

L'AMBASSADE de Chine et le ministère de la Santé ont organisé, mardi dernier, une réception conjointe marquant la fin de mission de la 26e Mission médicale chinoise et l'arrivée de la 27e.

À cette occasion, conseillère économique et commerciale de l'ambassade de Chine, Wang Cui, a salué la continuité de la coopération sanitaire entre nos deux pays.

Elle a salué le dévouement de la 26e Mission, qui, selon lui, a accompli ses responsabilités avec diligence. "Durant leur année de service, les praticiens chinois ont assuré plus de 42 000 consultations et réalisé près de 3 000 opérations, tout en menant des campagnes de sensibilisation dans les zones reculées. Ils



La 26e équipe médicale chinoise a reçu des certificats à l'issue de sa mission.

méritent notre respect et nos applaudissements", a-t-elle souligné.

Non sans remercier également les partenaires gabonais, notamment les ministères de la Santé et des Affaires étrangères, le Service de santé militaire, ainsi que les hôpitaux de Libreville et de Franceville pour leur soutien constant.

Mme Wang Cui a rappelé que

la coopération médicale sino-gabonaise, initiée en 1977, a déjà mobilisé plus de 600 professionnels de santé à travers 26 Missions successives. Citant un proverbe chinois : "Les soldats vont et viennent, mais le camp reste inébranlable", elle a appelé la 27e Mission à poursuivre le travail engagé, dans l'esprit d'amitié et de solidarité qui unit le Gabon et la Chine.

Les employés de Peschaud dénoncent des mauvais traitements

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

REGROUPÉS au sein de l'Organisation des marins et employés des ports et rades (OMEPR), les marins gabonais travaillant pour la société Peschaud ne seraient plus en odeur de sainteté avec leur employeur. Ils l'ont fait savoir à travers une déclaration faite à la presse dernièrement au siège du Réseau national des journalistes indépendants (Renaji), au quartier Cosmopark, dans le 3e arrondissement de Libreville.

Dans la déclaration lue par le président de l'OMEPR, René Mackbarre Makosso, les marins gabonais dénoncent les "pratiques abusives et discriminatoires" de leur employeur. L'absence de contrats



Les membres du bureau de l'OMEPR, lors du point de presse.

d'engagement maritime depuis plus de 15 ans, des traitements dégradants envers les marins nationaux au profit d'étrangers. Sans oublier les licenciements abusifs et des arrestations arbitraires des marins ayant dénoncé des irrégularités par les forces de l'ordre ; des atteintes manifestes à la liberté syndicale et du travail en violation flagrante des lois gabonaises et conventions internationales ratifiées par le pays.

Des faits, semble-t-il, qui seraient aussi encouragés par certains responsables nationaux. Lesquels, au lieu de veiller à l'application rigoureuse des textes, s'illustrent plutôt par des agissements partiaux, contraires à l'éthique administrative. Le président de l'OMEPR, sollicite ainsi l'arbitrage des plus hautes autorités du pays pour mettre un terme à la crise socio-professionnelle qui prévaut au sein de Peschaud.

SOCIÉTÉ

societe.union@snnapresse.com

Diabète : une bombe à retardement !

ALORS que le monde célèbre ce 14 novembre, la Journée mondiale du diabète, le Dr Éric Baye, endocrinologue, fait le point de la situation de cette maladie invisible, mais redoutable. Entre explosion des cas, coûts élevés de la prise en charge et absence des diabétologues à l'intérieur du pays, les défis sont nombreux et persistants. Au grand dam des patients.

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

LE diabète est en pleine explosion depuis une trentaine d'années, au point que le terme d'épidémie est désormais utilisé pour le désigner. Au Gabon, on estime que le nombre de diabétiques est passé d'environ 5 % il y a 30 ans à 14-15 % aujourd'hui, et pourrait atteindre 20 % d'ici 30 ans (lire ci-dessous).

Pour comprendre, le Dr Éric Baye, endocrinologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), rappelle qu'il existe 3 principaux types de diabète.

D'abord celui de type 1 qui représente, selon lui, 10 % à 15 % des cas. "C'est le plus fréquent et le plus spécifique chez l'enfant", confie-t-il. Il est

caractérisé par la destruction totale du pancréas, entraîne une absence de production d'insuline (insulinodépendant) et nécessite généralement 3 à 4 injections d'insuline par jour.

Quant au diabète de type 2, il constitue 80 % à 90 % des cas. Il se caractérise par une diminution de l'efficacité du pancréas (manque relatif d'insuline) et/ou une résistance à l'insuline. Ici, les patients sont majoritairement en surpoids.

Il est principalement lié à la modification brutale du mode de vie dans les pays en développement. Les facteurs de risque majeurs sont une alimentation trop riche en sucre, en sel, en graisses et en alcool ; la sédentarité (manque d'activité physique) ainsi que le stress de la vie citadine, énumère le Dr Baye. Autant d'éléments qui entraînent

surpoids et obésité, et qui sont le lit, selon lui, des maladies cardiovasculaires.

Ainsi, la prévention passe par la lutte contre les facteurs de risque en adoptant un régime diabétique : éviter le sucre, les matières grasses, l'alcool et le tabac. Au-delà, faire du sport et maintenir un poids stable pour se mettre à l'abri.

S'il existe un service dédié au diabète à Libreville, avec des spécialistes et du personnel qualifié, en province, par contre, il n'y a aucun diabétologue, et ce sont les généralistes qui gèrent la diabétologie. Or, si l'on tient compte de ce que bientôt un Gabonais sur 10 sera diabétique, l'ouverture de centres spécialisés en province devient une impérieuse nécessité.

Autre chose, le diabète est une maladie chronique dégénérative



Dr Éric Baye, endocrinologue.

et son coût est très élevé, entraînant des complications (AVC, dialyse, amputations) et dont la prise en charge pèse lourdement sur les patients et sur le système de santé. Face à cela, le Dr Baye plaide pour la création d'une banque à insuline, un dispositif public qui permettrait de fournir gratuitement de l'insuline et

les médicaments essentiels. Il appelle également à la gratuité totale des antidiabétiques. Au-delà, il insiste sur la nécessité de former tous les acteurs de la santé - diabétologues, infirmiers, chirurgiens, ophtalmologues, néphrologues - afin d'assurer une prise en charge complète et efficace du diabète sur l'ensemble du territoire.

Les enfants aussi...!



De plus en plus d'enfants sont touchés par le diabète.

SNN
Libreville/Gabon

LE diabète n'épargne plus les enfants. Au Chul, le Dr Éric Baye constate une hausse inquiétante des cas pédiatriques : "Un diabétique sur 10 est un enfant. Le plus jeune patient pris en charge avait à peine trois mois". Le pic de découverte se situe toutefois à l'adolescence, entre 10 et 15 ans. Chez l'enfant, le diabète se manifeste brutalement. "En moins de 15 jours, l'enfant perd du poids, vomit, se déshydrate, urine beaucoup et se fatigue vite", décrit le spécialiste. Ces signes doivent alerter les parents, car ils traduisent souvent une urgence appelée acidocétose.

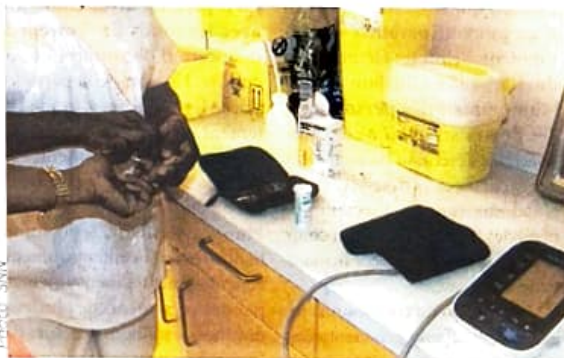
Chez les enfants, le diabète de type 1 résulte de la destruction du pancréas. L'insuline devient alors vitale. Plusieurs injections par jour sont nécessaires pour vivre. Une lourde contrainte pour les familles, d'autant plus que le coût du traitement reste onéreux. "Il faut une banque à insuline au Gabon, car aucun enfant ne devrait mourir faute de moyens", plaide le Dr Baye. Face à la progression du diabète infantile, il appelle à renforcer la sensibilisation et la prévention dès l'école : moins de sucre, plus d'activité physique. "Ce sont nos habitudes alimentaires et notre sédentarité qui fabriquent les diabétiques de demain", prévient-il.

Un fléau aux complications redoutables

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète qui a lieu aujourd'hui, le Dr Éric Baye, endocrinologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville (Chul), tire la sonnette d'alarme : "Le diabète est en pleine explosion. Au Gabon, la prévalence est passée de 5 % à près de 15 % en 30 ans". Une progression inquiétante, qui s'accompagne d'un cortège de complications assez graves.

Le diabète, rappelle le spécialiste, est aujourd'hui la première cause de cécité, d'amputation non traumatique et la deuxième cause de dialyse après l'hypertension artérielle. Il affecte aussi bien le cœur que les vaisseaux, provoquant ainsi infarctus et accidents vasculaires cérébraux (AVC). Ces dégâts surviennent, selon lui, lorsque la maladie n'est pas



Ici, un moment d'auto surveillance du diabète.

équilibrée : "Plus le diabète dure, plus les complications apparaissent", souligne le médecin spécialiste. Face à ce constat pour le moins inquiétant, le Dr Baye plaide pour une meilleure prise en charge des patients. Il faut dire que si Libreville dispose d'un service spécialisé, "il n'existe aucun diabétologue en province", regrette-t-il. L'endocrinologue appelle à la formation du personnel, à

l'ouverture de centres dédiés et, surtout, à un soutien financier accru : "L'insuline est vitale. Personne ne devrait en être privée faute d'argent. Il faut une banque à insuline". Pour prévenir cette épidémie, il mise sur la sensibilisation : alimentation équilibrée, activité physique, modération du sucre, du sel et de l'alcool. "Rester mince, faire du sport, éviter le stress : voilà nos meilleures armes", conseille-t-il en concluant.

JUSTICE

facto@union.com

Young Team : l'épisode le plus

AU cœur du scandale financier qui secoue le Gabon, la comparution de Yann Ghislain Ngoulou devant la Cour criminelle spécialisée se révèle être l'épisode le plus explosif du procès. Accusé d'être le chef d'orchestre d'un vaste réseau de détournement de fonds publics, l'ancien influent directeur de cabinet de Nouredin Bongo Valentin a vu sa défense s'effriter face à des preuves accablantes et des témoignages accusateurs.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LA session criminelle spécialisée a vécu, hier jeudi, un des moments les plus tendus du jugement des membres de la "Young Team". Après la phase des enquêtes de moralité, les débats ont mis en lumière le rôle central de Yann Ghislain Ngoulou, présenté par l'accusation comme l'architecte d'un système de prédation des finances publiques organisé autour d'Ali Bongo et de son fils, Nouredin Bongo Valentin.

Pendant plus de quatre heures à la barre, l'homme poursuivi pour six chefs d'accusation dont blanchiment de capitaux, corruption active et association de malfaiteurs, a multiplié les contradictions, face à un procureur général dépeignant des faits accablants. Le récit qui se dessine est celui d'un pouvoir parallèle et omnipotent. Selon les éléments du dossier, Yann Ghislain Ngoulou nommait des personnes à des postes stratégiques et son influence s'étendait bien au-delà des structures officielles. Otha Ndoumba, l'ancien directeur général des Impôts, a porté un coup sévère à la défense, en confirmant cette emprise.

"Malgré la fin du coordonnateur général des affaires présidentielles (CGAP), on nous avait toujours demandé de rendre compte, donc on recevait des instructions de M. Ngoulou", a-t-il témoigné. Reconnaisant avoir accordé sur ordre des abattements fiscaux injustifiés de près de 10 milliards de FCFA à des sociétés comme Assala ou Gabon Telecom, sans en avoir la compétence. Pour ce faire, il aurait touché un bonus de 300 millions de francs.

Face aux accusations, la ligne de défense de Yann Ghislain Ngoulou a paru bien fragile. Interrogé sur ses liens avec Ines La Cumane, une intermédiaire

supposée lui fournir de jeunes femmes, il a nié toute relation. Des déclarations contredites par des preuves matérielles versées au dossier. Sur la question sensible des visites nocturnes en cellule, le ton est monté. L'ancien directeur de cabinet d'Ali Bongo, Brice Laccruche Alihanga, avait affirmé que Yann Ghislain Ngoulou se serait introduit à plusieurs reprises dans sa cellule pour le menacer : "l'habite ta maison, je porte tes vêtements et tu prendras vingt ans de prison." Une accusation que le prévenu a catégoriquement rejetée, tout comme l'occupation du domicile de M. Alihanga à Akanda.

C'est sur le volet financier que la défense a semblé totalement s'effondrer. La Cour a présenté un faisceau d'indices convergents vers un vaste blanchiment d'argent. Yann Ghislain Ngoulou est propriétaire de 27 studios, qu'il prétend avoir construits avec les fonds de l'entreprise de location de voitures de son épouse. L'avocat de la partie civile, Me Agondjo, a immédiatement dénoncé un mécanisme classique de blanchiment, exigeant la preuve de la légalité de ces biens.

Plus grave encore, les comptes bancaires de ses enfants mineurs étaient alimentés mensuellement par des versements de plusieurs dizaines de millions effectués par ses propres agents de sécurité et chauffeurs, peu après sa nomination. Pour justifier l'origine de ces fonds, l'accusé a invoqué le salaire de son épouse, secrétaire au Sénat. Le Ministère public a immédiatement objecté l'impossibilité matérielle de cette explication, le salaire de celle-ci n'étant que de 500 000 FCFA par mois. L'homme a également nié recevoir des virements mensuels de 5, 50 ou même 75 millions de la "société internationale de gestion", qu'il affirme ne pas connaître, malgré les documents bancaires présentés.



L'accusé a paru bien fragilisé par moments.

La comparution s'est achevée sur l'image d'un prévenu aux abois. Ses réponses, devenues nébuleuses et incohérentes, ont forcé son propre avocat à reconnaître publiquement son manque de cohérence et à solliciter une pause pour lui permettre de se ressaisir. La crédibilité de Yann Ghislain Ngoulou sort durablement entamée à la faveur de cette journée.

La séance a été suspendue pour reprendre ce vendredi, laissant planer le lourd sentiment que le procès de la Young Team vient de toucher au cœur du système de gouvernance qui aurait prévalu sous l'ère Ali Bongo.



explosif du procès Connexions et complicités



ENA
Libreville/Gabon

Il y avait un incroyable enchevêtrement de réseaux, de connexions, de proximités, de relations suspectes, de complicités... entre les accusés et qui ont débouché sur la prospérité de la gabegie, de la concussion et de la corruption. Avec pour corollaire : le croisement d'intérêts, l'absence de confiance, le piétinement des textes de lois, etc. L'enquête de moralité des uns et des autres a été jusqu'à révéler des circuits de promotion à de hauts postes de responsabilité qui étaient tous sauf catholiques. Même si l'on peut prendre prétexte du "pouvoir discrétionnaire du chef de l'Etat". En effet, il est apparu, lors de l'interrogatoire relatif à la vie sociale et à la personnalité des accusés, que la plupart avaient tissé entre

eux des rapports qu'enrobait un nimbe de doutes, tant il est aussi vrai – on en convient – que la culture de la notion de relations humaines ne saurait constituer un écueil susceptible d'influer sur le fonctionnement des institutions de l'Etat. Qu'au contraire, il est même recommandé de les intensifier et promouvoir pour en faire un facteur d'efficacité. Cependant, l'allure donnée à ces croisements et complicités avait fini par outrepasser ce qui aurait pu être un merveilleux atout de dynamisation du service public pour devenir un moyen de spoliation de celui-ci. En surfant sur ces accointances de plus en plus accentuées chaque jour, on en arrive à une dilution de l'intérêt commun pour faire place au délitement éthique déploré. Et qui a donné lieu à l'actuelle session criminelle spéciale.

Ce qu'il faut savoir sur l'enquête de moralité

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

VOIR les dix accusés être questionnés relativement à des aspects purement personnels pourrait surprendre, voire irriter certaines personnes qui suivent avec intérêt la session criminelle spéciale ouverte le 10 novembre dernier. Lesquelles peuvent se demander si cette étape est utile pour la suite ou l'issue du procès. En droit pénal, c'est ce que

l'on appelle "enquête de moralité" ou de la personnalité. Elle permet une description de la personnalité du mis en examen, retrace sa trajectoire de vie. L'importance pour la Cour criminelle spécialisée est qu'elle doit lui permettre de mieux se représenter la personne, au-delà de sa situation de mis en examen, de prévenu ou encore d'accusé. Au final, l'enquête de moralité aide la juridiction de jugement dans sa prise de décisions par rapport à la per-

sonne (mise en liberté, maintien en détention, etc). C'est donc dire que les conclusions de cette enquête peuvent agir en faveur ou contre un accusé. Par cette procédure, il est vérifié les antécédents judiciaires de l'accusé, sa réputation professionnelle et le respect des lois pour évaluer sa moralité. La cohérence des réponses et des comportements des accusés sont donc scrutés, tout comme les antécédents de mensonge ou de comportement déviant.

Les conclusions d'une enquête de moralité peuvent ainsi avoir un impact sur la décision de la Cour, bien qu'elles ne déterminent pas nécessairement l'issue du procès. Même si l'enquête de moralité présente des conclusions favorables, les charges prouvées à l'encontre de l'accusé peuvent toujours être prises en compte pour déterminer la peine ou la sentence.



FAITS DIVERS

faitsdivers@sonapresse.com

Akiéni: elle meurt lors d'une prière de guérison

Léa DAOUD
Akiéni/Gabon

UNE Gabonaise de 21 ans nommée Alicia Elisse Mbori Mbandi est morte dans la nuit de mardi, vers 21 heures. C'était à Akiéni, le chef-lieu du département de Lekoni-Lekori, dans une église dite de "réveil" appelée "Génération des vainqueurs", où elle avait été conduite pour une séance de prière.

Les premiers témoignages

indiquent qu'elle avait été admise quelques jours plus tôt au centre médical de la ville, en raison de la dégradation de son état de santé. Devant l'absence d'amélioration, des membres de sa famille, décident de l'emmener vers cette église pour des prières de guérison. Sur place, une séance d'intercession aurait été entamée par les responsables religieux. Mais l'état de la jeune femme se serait brusquement aggravé, avant qu'elle ne décède

quelques heures plus tard. Alerté, le procureur de Franceville a ordonné l'ouverture d'une enquête judiciaire. C'est ainsi que les gendarmes de la brigade d'Akiéni se sont rendus sur les lieux, pour entendre les responsables de l'église et les proches de la victime.

Le corps de la demoiselle, qui laisse derrière elle un enfant de 2 ans, a été transféré vers une maison de pompes funèbres en attendant les conclusions de l'enquête.



La regrettée Alicia Elisse Mbori Mbandi peu de temps après avoir rendu l'âme.

Et aussi...

STUPEFIANTS : TROIS NIGÉRIENS ÉCROUÉS À LAMBARÉNÉ



à Libreville, ont été arrêtés lors d'une patrouille. Arrivés à Lambaréné pour écouler leur marchandise estimée à près d'un million de francs, ils auraient passé la nuit chez leur compatriote identifiée comme Sony Dunamba, 34 ans, gérant d'un motel de la place qui serait, selon les premiers éléments de l'enquête, de méche avec les présumés trafiquants. Au moment d'effectuer les livraisons, les flics les ont neutralisés. Déférés devant un magistrat instructeur par l'Office central antidrogue (Ocad) ayant compétences spéciales en la matière, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

FRANCEVILLE : INTERPELLÉ AVEC 626 GÉLULES DE TRAMADOL



des éléments de l'Ocad engagée dans une lutte acharnée dans la perspective de décourager tous les trafiquants opérant à l'échelle provinciale. Présente la semaine écoulée devant le magistrat instructeur près le tribunal de première instance de Franceville, Bodelère Okaga a été placé sous mandat de dépôt à Yéni, où il attend son jugement.

Rassemblées par E.N et L.D

...Trois jeunes écroués pour tentative d'enlèvement d'un nourrisson



Les mis en cause attendent leur procès à Yéni.

LD
Franceville/Gabon

JUNIOR Okana, Klif Ememi Ngoubou et Bontatis Ongouori, trois Gabonais âgés respectivement de 19, 22 et 23 ans, ont été écroués à la maison d'arrêt de Franceville pour tentative d'enlèvement d'un nourrisson d'un 1 an et demi, dans la soirée du mercredi 5 novembre, au quartier Franceville 2, dans le 2e arrondissement du chef-lieu de la province du Haut-Ogooué. La victime serait la petite-fille du journaliste à la retraite de Radio Masuku, Jean-Romano Loubalouba.

Le jour des faits, dame Chantal

Lehoumbou, accompagnée de trois de ses enfants, se trouve à l'église Nazareth pour le service de nettoyage. Pendant qu'elle est affairée, les enfants les plus âgés se rendent chez un boutiquier avec leur cadette. Au même moment, les trois suspects, arrivés à bord d'un taxi en provenance du quartier Sable, aperçoivent le nourrisson. L'un des individus serait alors sorti du véhicule, pour l'arracher brusquement et tenter de l'embarquer.

La scène se déroule devant Christ Opaga, un fidèle de l'église, qui va aussitôt courir en direction du véhicule, pour récupérer le bébé des mains de sa sœur qui le tenait. Avant

de sonner l'alerte auprès des riverains. Toute chose qui va contraindre les malfrats à prendre la fuite.

Le lendemain, une plainte sera déposée à la brigade de gendarmerie d'Épila par la mère du nourrisson. Très rapidement, les investigations permettront de localiser et arrêter les trois suspects. Au cours de leur audition, ils auraient révélé qu'il s'agissait "juste d'une blague". Présents le lundi 10 novembre devant un magistrat instructeur près le tribunal de première instance de Franceville, les mis en cause ont été inculpés pour tentative d'enlèvement et placés sous mandat de dépôt à Yéni.

SPORTS

Taekwondo/L'African Open Series 2025 désormais en ligne de mire pour le Gabon

JAL
Libreville/Gabon

SAMEDI écoulé, une cérémonie en l'honneur des athlètes ayant disputé l'African Open Series Zone IV à Ndjamena (Tchad) et des Championnats du monde de Wuxi (Chine) a été organisée à son siège par la Fédération gabonaise de taekwondo (Fegatae).

Le président fédéral Me

Denis Mboumba a, dans son allocution de circonstance, en plus des félicitations pour les différents accomplissements (une belle moisson de sept médailles d'or, trois en argent et deux en bronze ramenée du Tchad), loué la première mondiale de la vague montante symbolisée par Jérémie Landou, Alexandra Essogho et Therence Biloghe Sima.

La confirmation de leurs

progrès et de l'embellie globale du taekwondo gabonais étant attendue lors des finales continentales de l'Open Series 2025 à Abidjan (Côte d'Ivoire), le président de la Fegatae, s'adressant au concerné, a dit attendre de l'expérimenté Amar Cissé un comportement de capitaine et de véritable locomotive des Panthères vers les objectifs de reconquête.

La préparation du rendez-vous prévu du 27 au 29 novembre au Palais des Sports de Treichville a d'ailleurs débuté hier à Libreville avec onze athlètes retenus (par l'entraîneur national) côté féminin et dix masculins.



Amar Cissé est attendu par la Fegatae en véritable locomotive des Panthères.

Natation : les jeunes talents librevillois vers l'excellence



Les nageurs gabonais en répétition générale pour le championnat national.

Prissila M. MOUITY
Libreville/Gabon

CENT nageurs, toutes catégories confondues et issus des différents clubs de natation de Libreville ont rivalisé de talent le week-end dernier, dans les bassins du club Saoti, durant la compétition organisée par la Ligue de natation de l'Estuaire, en partenariat avec la Fédération gabonaise de la discipline. Objectif : jauger le niveau des athlètes en vue du championnat national prévu pour le mois de décembre à venir, et identifier ceux qui pourraient représenter le Gabon lors des prochains Jeux Africains de la Jeunesse.

"Nous prévoyons d'organiser dès le mois prochain des formations à l'intention des coaches afin d'améliorer encore l'encadrement des nageurs. Le niveau actuel est satisfaisant, et nous sommes confiants quant à leur capacité à défendre les couleurs du Gabon, y compris aux Jeux olympiques de Dakar", a déclaré Rodrigue Owono, vice-président de la Ligue de natation de l'Estuaire. Notons enfin qu'au-delà des médailles et des chronos, l'épreuve a révélé une génération de nageurs motivés, déterminés à faire du bassin leur terrain de conquête.

Une chose est sûre : la relève gabonaise est déjà dans le grand bain.

Handball : Manga DFIP vers un pôle de formation au lycée Ntchoréré

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

UNE délégation de Manga DFIP handball conduite par le président Adrien Mouckala Douckaga s'est rendue mardi 11 novembre au lycée Charles Ntchoréré de Libreville, où elle a été reçue par son proviseur Angeli Franklin Nyobe Fils.

Cette rencontre avait pour objectif de finaliser les échanges autour de la formalisation et de l'officialisation du deuxième pôle de formation de Manga DFIP, après celui du Lycée national Léon-Mba. Ce nouveau centre sera placé sous la direction du très réputé coach Amouzou.

Soutenue par le partenaire officiel Eramet-Comilog, cette initiative traduit la volonté du club de renforcer la détection, la formation et l'accompagnement des jeunes talents issus du milieu scolaire.

Manga DFIP entend ainsi offrir aux élèves un cadre structuré, mêlant discipline sportive,



Le président de Manga DFIP, Adrien Mouckala Douckaga (milieu) a conduit la délégation.

excellence académique et valeurs citoyennes.

"Dans notre vision de développement à long terme, le club ambitionne de couvrir à l'horizon 2028, l'ensemble des communes d'Owendo et d'Akanda, en multipliant les pôles de formation pour faire émerger une génération de handballeurs

compétitifs, capables de hisser le niveau de cette discipline sportive sur la scène nationale et internationale. Par cette dynamique, nous réaffirmons notre conviction, car le futur du handball se construit à la base, par la formation, la rigueur et la passion", a indiqué le président de Manga DFIP.

ORAGROUP

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 69 986 131 000 F CFA
Siège social : 392, Rue des Plantains, Lomé - RCCM : TOGO-LOME 2000 B 1130

AVIS DE REUNION VALANT CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Oragroup (ci-après « Oragroup » ou la « Société ») sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le **vendredi 05 décembre 2025 à 10 heures GMT**, à l'Hôtel 2 Février situé à la Place de l'indépendance, BP 131 Lomé- Togo.

Les actionnaires seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil pour l'exercice 2024
2. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024
4. Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations et frais
5. Approbation des conventions réglementées
6. Affectation du résultat de l'exercice 2024
7. Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et membres pour 2024
8. Octroi du quitus au Conseil et aux commissaires aux comptes
9. Renouvellement des mandats d'administrateurs
10. Ratification de la cooptation d'un administrateur
11. Allocation d'indemnités de fonction aux administrateurs
12. Délégation des pouvoirs pour les formalités légales

Le texte des projets de résolutions suivant sera présenté à l'Assemblée :

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS

1ÈRE RÉSOLUTION

Approbation du rapport de gestion du Conseil pour l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions, tant en ce qui concerne la gestion de l'exercice écoulé que les perspectives qui y sont exposées.

2ÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, après en avoir délibéré, les documents suivants :

- a. Les états financiers individuels annuels de synthèse, établis conformément au Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels que présentés. Ces états font ressortir :
 - Un résultat net bénéficiaire d'un milliard deux cent dix millions six cent trente-neuf mille sept cent quarante-deux francs CFA (1 210 639 742 FCFA) ;
 - Un total bilan de deux cent quarante-quatre milliards cent quarante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante-seize francs CFA (244 143 384 476 FCFA).

b. Les états financiers annuels individuels de synthèse établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour le même exercice, tels que présentés. Ces états font apparaître :

- Un résultat net déficitaire de six cent seize millions quatre cent soixante-cinq mille huit cent soixante-onze francs CFA (-616 465 871 FCFA),
- Un total bilan de quatre cent vingt-deux milliards six cent quatre millions neuf cent cinquante-cinq mille trois cent dix-huit francs CFA (422 604 955 318 FCFA).

3ÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve, après en avoir délibéré, les états financiers consolidés de synthèse établis conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour l'exercice social clos le 31 décembre 2024, tels que présentés et arrêtés. Ces états consolidés font ressortir :

- Un résultat net consolidé déficitaire de quarante-quatre milliards trois cent soixante-trois millions trois cent vingt-neuf mille cent quarante-neuf francs CFA (-44 363 329 149 FCFA) ;
- Un total bilan consolidé de trois mille neuf cent soixante et un milliards trois cent quatre-vingt-quatorze millions cinq cent trente mille trois cent soixante-six francs CFA (3 961 394 530 366 FCFA).

4ÈME RÉSOLUTION

Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les rémunérations et frais

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux rémunérations exceptionnelles, remboursements de frais de voyage, de déplacement et autres dépenses engagées dans l'intérêt de la Société au profit des administrateurs, conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, prend acte des termes dudit rapport et n'a aucune observation à formuler à ce sujet.

5ÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions conclues directement ou par personne interposée, visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, approuve chacune des conventions mentionnées dans ledit rapport, après avoir constaté qu'elles ont été conclues dans l'intérêt de la Société et selon des conditions normales. L'Assemblée donne en conséquence toute autorisation ou ratification requise par lesdites dispositions légales.

6ÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat distribuable tel qu'il ressort des états financiers individuels établis selon le SYSCOHADA, à savoir :

- **Résultat net de l'exercice 2024** : un milliard deux cent dix millions six cent trente-neuf mille sept cent quarante-deux francs CFA (FCFA 1 210 639 742)
- **Report à nouveau bénéficiaire antérieur** : onze milliards cinq cent quatre-vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-deux mille neuf cent trente-neuf francs CFA (FCFA 11 586 482 939)

Soit un **résultat distribuable global** de : douze milliards sept cent quatre-vingt-dix-sept millions cent vingt-deux mille six cent quatre-vingt-un francs CFA (FCFA 12 797 122 681).

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat comme suit :

- **Dotation à la réserve légale obligatoire (10 % du résultat net)** : cent vingt et un millions soixante-trois mille neuf cent soixante-quatorze francs CFA (FCFA 121 063 974)
- **Distribution de dividendes** : aucune distribution de dividendes n'est effectuée au titre de l'exercice 2024
- **Affectation au compte "Report à nouveau"** : douze milliards six cent soixante-seize millions cinquante-huit mille sept cent sept francs CFA (FCFA 12 676 058 707)

En conséquence, les capitaux propres de la société ORAGROUP SA se trouvent modifiés comme suit, sous réserve de l'approbation des écritures correspondantes :

POSTE DU BILAN	AVANT RÉPARTITION	APRÈS RÉPARTITION
Capital	69 986 131 000	69 986 131 000
Reserves obligatoires	3 573 429 751	3 594 493 725
Reserves facultatives	4 827 112 529	4 827 112 529
Report à nouveau	11 586 482 939	12 676 058 707
Prout d'émission	19 298 563 030	19 298 563 030
CAPITAUX PROPRES	109 229 215 967	110 449 859 409
Résultat de l'exercice	1 210 639 742	0
Dividendes à distribuer	0	0
TOTAUX	110 449 859 409	110 449 859 409

7ÈME RÉSOLUTION

Approbation du rapport d'évaluation du Conseil, ses comités et ses membres pour 2024

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'évaluation du Conseil d'Administration, de ses comités spécialisés ainsi que de chacun de ses membres, établi en application des dispositions de l'article 17 de la Circulaire N°01-2017/CB/C relative à la gouvernance des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, approuve **expressément ledit rapport dans l'intégralité de ses termes**, tant en ce qui concerne l'évaluation collective que l'évaluation individuelle des administrateurs. L'Assemblée se félicite de la démarche d'évaluation externe mise en œuvre par le cabinet Ernst & Young et encourage la poursuite des actions d'amélioration continue de la gouvernance, conformément aux recommandations du rapport.

8ÈME RÉSOLUTION

Octroi du quitus au Conseil et aux commissaires aux comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir

approuvé les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les rapports afférents du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, donne quitus entier, définitif aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice de leur mandat au cours dudit exercice, et accorde décharge aux Commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission de contrôle légal au titre du même exercice.

9ÈME RÉSOLUTION

Renouvellement des mandats d'administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, constate que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration à l'issue de la présente réunion :

ECP Financial Holding LLC (EFH), Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), Institution de Prévoyance Sociale / Caisse Générale de Retraite des Agents de l'État (IPS-CGRAE), Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), Ferdinand Ngon Kemoum, Alassane Ba, Tchétché N'Guessan, Marie-Ange Saraka Yao, Élisabeth Medou Badang, Carolyn Campbell et Ibrahima Diouf.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée renouvelle leurs mandats pour une nouvelle période statutaire de trois (3) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Les administrateurs ainsi renouvelés déclarent accepter leurs fonctions et attester ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité ou d'interdiction prévu par la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que toute personne morale administrateur devra, conformément à l'article 461 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, notifier à la Société le nom de son représentant permanent appelé à la représenter au Conseil d'Administration.

10ÈME RÉSOLUTION

Ratification de la cooptation d'un administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, décide de ratifier la cooptation de Monsieur Vincent Le Guennou, intervenue lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 septembre 2025, en qualité d'administrateur non exécutif.

11ÈME RÉSOLUTION

Allocation d'indemnités de fonction aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration, décide d'allouer aux membres du Conseil, au titre de l'exercice 2025, une enveloppe globale brute annuelle de deux cent quatre-vingt-cinq millions cent quatre-vingt mille six cent cinquante francs CFA (295 180 650 FCFA), équivalant à environ quatre cent cinquante mille euros (450 000 EUR).

Cette enveloppe sera répartie entre les administrateurs conformément aux modalités de répartition arrêtées par le Conseil d'Administration.

12ÈME RÉSOLUTION

Délégation des pouvoirs pour les formalités légales
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs à l'effet d'assurer l'exécution des

présentes décisions au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, aux fins d'accomplir toutes formalités légales, réglementaires ou administratives, de dépôt, d'enregistrement, de publicité et autres, requises pour assurer la pleine et entière efficacité des résolutions ci-dessus adoptées.

Formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires de la Société peuvent prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 5 décembre 2025, quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires et leurs modalités de détention (au nominatif ou au porteur).

Il est justifié du droit de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, en application de l'article 831-1 de l'AUDSCGIE, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le mardi 2 décembre 2025 à zéro heure (00:00) GMT, soit dans les registres de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. L'inscription ou l'enregistrement comptable des actions dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doivent être constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration.

• Modes de participation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actionnaires peuvent choisir d'y assister personnellement.

Les actionnaires ne pouvant pas assister personnellement à cette Assemblée pourront :

1. Voter par correspondance ;
2. Se faire représenter en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée ;
3. Se faire représenter en donnant pouvoir à toute personne de leur choix (conjoint, autre actionnaire ou toute autre personne).

• Lieux et conditions d'obtention du formulaire unique de vote (correspondance / procuration)

Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration est adressé à l'actionnaire avec l'avis de convocation auquel il est joint. Il est également disponible sur le site Internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2025 », et auprès de l'intermédiaire financier teneur du compte-titres de l'actionnaire au porteur.

• Dépôt des formulaires

Vote par correspondance : le formulaire unique de vote complété et signé devra être retourné par voie postale ou par voie électronique à ORAGROUP SECURITIES (siège : Abidjan – Cocody Mermoz, Rue Jeanne Gervais, Lots 7B et 8 – 08 BP M 701 Abidjan 08 – République de Côte d'Ivoire – Tél. : +225 27 20 25 55 55, Poste 4949 ; Email : AG-OragroupComptes2024@orabank.net au plus tard le mardi 2 décembre 2025, à zéro heure, heure de Lomé, afin d'être comptabilisé.

Vote par procuration : l'actionnaire devra adresser par voie postale ou par voie électronique à ORAGROUP SECURITIES (coordonnées ci-dessus) le formulaire unique complété et signé indiquant ses nom, prénom et adresse, ainsi que ceux de son mandataire (ou l'indication que la procuration

est donnée au Président de l'Assemblée Générale), au plus tard le mardi 2 décembre 2025, à zéro heure, heure de Lomé, afin d'être comptabilisé.

La révocation du mandat s'effectue dans les mêmes formes que celles utilisées pour sa constitution.

Pour les actionnaires au porteur, le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ne pourra prendre effet que s'il est accompagné de l'attestation de participation mentionnée ci-dessus.

La notification par voie électronique du formulaire de vote par correspondance, de la désignation ou de la révocation d'un mandataire doit être faite à l'adresse : AG-OragroupComptes2024@orabank.net, en précisant les nom et prénom usuels ainsi que l'adresse de l'actionnaire et les nom et prénom usuels du mandataire désigné ou révoqué.

Seules les notifications relatives au vote par correspondance et à la désignation/révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée. Toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

Il n'est pas prévu de vote électronique (par moyens de télécommunication) pour cette assemblée et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

• Droit de communication des actionnaires

L'ensemble des informations et documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au siège social de la Société (392, rue des Plantains, Lomé – Togo) ou transmis sur simple demande adressée à ORAGROUP SECURITIES (coordonnées ci-dessus, Email : AG-OragroupComptes2024@orabank.net).

Le rapport du Conseil d'administration présentant l'exposé des motifs sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire est mis à disposition des actionnaires sur le site Internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2025 ».

Par ailleurs, les documents mentionnés à l'article 526 de l'AUDSCGIE ont été diffusés sur le site internet de la Société dans l'espace « Investisseurs », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire du 5 décembre 2025 », dans les délais prévus par la réglementation applicable.

• Inscription de projets de résolution

Les actionnaires conservent leur droit de demander l'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour de l'Assemblée conformément aux articles 520 et 521 de l'AUDSCGIE. Ces projets de résolution seront adressés au siège social par lettre au porteur contre récépissé, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par voie électronique à l'adresse AG-OragroupComptes2024@orabank.net, dix (10) jours au moins avant la tenue de l'Assemblée, soit au plus tard le mardi 25 novembre 2025, pour pouvoir être soumis au vote.

Cet avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par les actionnaires.



Oragroup

SPORTS

sport.espresso@lapresse.com

Barrages du Mondial-2026 (Nigeria-Gabon : 4-1) : des erreurs de coaching qui font couler les Panthères

Willy NDONG
Rabat/Maroc

C'est ce qu'il s'est passé hier soir au Complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat prouve à suffisance que le Gabon, malgré Pierre-Emerick Aubameyang, Mario Lemina, Denis Bouanga ou Didier Ibrahim Ndong, reste une équipe bien moyenne au niveau continental.

Thierry Mouyouma, le sélectionneur des Panthères, qui avait promis de briser le plafond de verre, c'est-à-dire battre un cadreur du football africain, a par contre plombé son équipe avec des changements inexplicables.

Personne n'a en effet compris pourquoi TM a désarticulé son milieu de terrain en sortant Ndong et Biyogo Poko. Ni pour quoi avoir fait entrer Bryan Meyo et Noha Lemina pour les sortir tous les deux une quinzaine de minutes après. Des changements qui montrent à suffisance les lacunes d'un coach sans solutions. En réalité, l'homme est venu, par ses changements hasardeux, déstabiliser son équipe, qui, au finish a coulé face à une équipe nigériane pourtant pas dangereuse. Et ce qu'il s'est passé hier risque, si l'on n'y prend pas garde, de se reproduire lors de la CAN. Car au Maroc, nous affronterons le

Cameroun et la Côte d'Ivoire, deux autres cadors du football africain.

Personne n'a non plus compris pourquoi TM a laissé sur le terrain Aubameyang et Bouanga, impuissants tout au long de la partie. Pendant ce temps, Eric Chelle, le coach malien, n'a pas hésité à sortir Ademola Lookman et Samuel Chukwueze. Comment expliquer qu'à 1-1, grâce à l'égalisation de Mario Lemina, les Panthères puissent aussi facilement couler en quelques minutes ? Tout simplement parce que Mouyouma et ses joueurs n'ont pas été à la hauteur comme d'habitude, face à des grands d'Afrique. Akor Adams, Ejike Chidera et Victor Osimhen (par deux fois), les buteurs, ont été les bourreaux des Gabonais.

Avec cette lourde défaite, Mouyouma va enfin redescendre sur terre et comprendre que le haut niveau a des exigences. Il doit même se remettre en cause.



Des erreurs de coaching ont aidé Victor Osimhen et les Super Eagles à dominer les Panthères.

Une élimination et des tournants

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Si on ajoute la décision du directeur de jeu sudafricain Tom Adjile – qui est resté de marbre face à l'arbitrage vidéo à lui proposée sur un penalty sifflable en faveur d'Aaron Appindangoye –, les errements coupables de ce dernier sur le premier but nigérien ont fait basculer une production globale gabonaise de bonne facture sur 90 minutes (plus le temps additionnel). Le coaching ou encore la faillite des leaders offensifs

Pierre-Emerick Aubameyang et Denis Bouanga, le manque de profondeur de banc ont été l'autre donnée qui, au final et une fois de plus, ont desservi les Panthères.

Lesquelles avant le forfait de Guelor Kanga étaient déjà privées de Jim Allevinahi, Shavy Babicka et Michel Mbioula, tous blessés de longue date. Les alternatives toutes issues de la diaspora ont démontré que l'absence de concurrence qu'aurait pu apporter le National Foot 1 a pénalisé les Panthères. Et pas que dans cette campagne élimi-

natoire de la Coupe du monde qui s'est achevée hier sur un lourd revers contre un adversaire qui a confirmé sa suprématie en confrontations directes.

Les conséquences vont à présent peser pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations qui va débiter dans un peu plus d'un mois et pour laquelle le groupe sera, à quelques exceptions près, celui qui n'a pas su tenir la dragée haute sur la durée à des Super Eagles pourtant bon de varier les débats.

Fiche technique

Nigeria - Gabon : 4-1 (0-0 mi-temps)

Stade Prince Moulay El Hassan

Arbitre : Tom Abongile (Afrique du Sud)

Buts : Akor Adams (78e), Chidera Ejike (97e) et Victor Osimhen (102e et 110e) pour le Nigeria, Mario Lemina (89e) pour le Gabon

Avertissements : Nndi, Osimhen, Onyekia et Obasogie pour le Nigeria ; Aubameyang, Moucketou et Nze Bagnama pour le Gabon

Nigeria (4-3-3) : Stanley Nwakali - Zaidu Zangwa, Bright Ossayi, Calvin Bassey, Benjamin Fredericks - Wilfrid Ndidi (capitaine), Alex Iwobi (Chidozie Awazem), Samuel Chukwueze (Chidera Ejike) - Akor Adams (Frank Onyekia), Victor Osimhen (Tolu Arokodare), Ademola Lookman (Moses Simon)

Sélectionneur : Eric Chelle

Gabon (4-3-3) : Loyce Mbaba - Anthony Oyono, Aaron Appindangoye, Bruno Ecuele (capitaine), Jacques Ekome - Didier Ndong (Samake Nze Bagnama), André Biyogo Poko (Noha Lemina, Jeremy Oyono), Mario Lemina - Royce Openda (Bryan Meyo, Alex Moucketou, Pierre-Emerick Aubameyang, Denis Bouanga)

Sélectionneur : Thierry Mouyouma



Mario Lemina relevant Aaron Appindangoye après ses errements sur le 1er but.

OPINION

relecture: union@lapresse.com

Plan d'action national pour l'autosuffisance avicole : l'exigence d'une vaste mobilisation citoyenne

*Par Odette POLO-PANDZOU

LE Gabon entend concrétiser son aspiration légitime à l'autosuffisance agropastorale, à la souveraineté alimentaire, à la sécurité nutritionnelle et à l'épanouissement rural. Un pas décisif vers cette redynamisation de l'économie agricole est marqué par la mesure présidentielle d'interdiction d'importer le poulet de chair à compter du 1er janvier 2027.

Chaque compatriote est ainsi invité à s'impliquer dans la maîtrise de l'industrie avicole, afin de déboucher dans les 12 prochains mois sur l'effectivité du monopole national de production de poulet de chair. C'est la meilleure façon de saluer l'empreinte visionnaire et la culture du résultat qui caractérisent les décisions du chef de l'État, Brice Clotaire Oligui Nguema.

Enjeux de l'industrie avicole au Gabon. Le Gabon consomme environ 60 000 tonnes par an de viande de poulet, mais cet aliment est importé à hauteur de 95%. 55 000 tonnes provenant de l'étranger contre 4 000 à 6 000 tonnes de production locale. Cette dépendance excessive au poulet étranger est un facteur non négligeable de notre vulnérabilité économique et budgétaire. Le déficit commercial agricole étant évalué annuellement à 180 milliards de nos francs. Pour y remédier, nous devons stimuler la production locale de manière exceptionnellement vigoureuse, tout en la soumettant aux meilleurs standards d'écologie et de qualité, ainsi qu'à des prix compétitifs.

Il s'agira d'une hausse de production historique qui procédera sur le terrain d'un Plan d'action national pour l'autosuffisance avicole, avec des réalisations d'envergure : un réseau de 400 fermes, dont 8 complexes intégrés, sur toute l'étendue du territoire national, 15 couvoirs modernes, 5 abattoirs de grande capacité, 15 abattoirs provinciaux, 12 unités d'aliments, 40 entrepôts frigorifiques, 8 laboratoires, etc. La formation constitue un axe fondamental de cette nouvelle stratégie de développement avicole : il est prévu 9 principaux

centres pour forger les capacités de 4 000 éleveurs dont une première vague de 1 000 apprenants. Cependant, les candidats aux métiers d'élevage manquent pour l'instant à l'appel ; sans oublier que les fermes sont encore insuffisantes pour les accueillir en immersion pratique.

Un autre critère de performance est la maîtrise des risques, qui implique une planification partagée entre l'État, les entrepreneurs avicoles et les partenaires, fondée sur la rigueur et le respect des échéances ; anticiper les lourdeurs administratives, notamment en ce qui concerne les aspects budgétaires ; encourager les engagements de l'État vis-à-vis des opérateurs avicoles nationaux et des bailleurs de fonds...

L'expansion attendue de l'aviculture gabonaise ne relève donc pas de la seule volonté gouvernementale. Elle dépend aussi de la démultiplication des vocations avicoles, la population étant fortement invitée à s'intéresser aux métiers de l'aviculture.

Les Directions provinciales de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural ont pour rôle d'intéresser les jeunes aux métiers avicoles, à travers la communication, le conseil, l'encadrement technique et l'accompagnement à la formulation des projets. Les populations doivent, elles, exprimer leurs ambitions avicoles et indiquer avec conviction leurs attentes et préconisations. La finalité est de disposer, dans un délai acceptable, d'une cartographie de projets avicoles à large dimension participative et exploitable dans le cadre d'une programmation gouvernementale à court, moyen et long termes.

Étapes clés du processus de renforcement de l'offre avicole nationale. Le Gouvernement a adopté un cadre réglementaire et un dispositif de pilotage, depuis la décision du Conseil des ministres du 30 mai 2025 visant l'interdiction d'importation du poulet de chair à partir de janvier 2027. Un "Forum national de concertation sur la mise en œuvre de l'interdiction des importations de poulets de chair et le renforcement de la filière avicole", s'est tenu les 25 et 26 août



2025 à Libreville, aboutissant sur une "Feuille de route pour la souveraineté avicole 2025 - 2027". Après validation par le Conseil des ministres du 8 septembre 2025, le Plan d'action national pour l'autosuffisance avicole a donné lieu au lancement du projet présidentiel de 6 grandes fermes intégrées dans les zones suivantes : Ntoum (Estuaire), Franceville/Lékabi (Haut-Ogooué), Zone Agricole à Potentiel (ZAP) de Bifoun (Moyen-Ogooué), Mouila/Ndendé (Ngounié), Route d'Omboué/Port-Gentil (Ogooué-Maritime) et Nkoum-Yengui (Woleu-Ntem).

À côté de ces fermes hautement industrialisées, s'opère l'implantation des 400 PME d'élevage, ainsi que l'expérimentation d'un programme d'aviculture familiale et villageoise. Le ministère dont j'ai la charge s'attache à réorganiser ses mécanismes de gouvernance, en responsabilisant davantage les Directions provinciales et les organismes sous-tutelle. Le Conseil agricole de proximité doit désormais être systématique au sein des services ministériels. Une étape déterminante du processus d'autosuffisance avicole concerne la recension des différents rapports de faisabilité, afin de vérifier leur conformité avec les termes de référence (TDRs) élaborés par le ministère. C'est de notre aptitude à contrôler les maillons clés (couvoirs, provenderies, abattoirs, unités de transformation, logistique, critères de qualité, etc.), et à protéger le consommateur par la bonne traçabilité des produits et la rigueur sanitaire.

En mars 2026 sera finalisé et adopté le Tableau de bord comme

principal référentiel et outil de suivi-évaluation du processus d'autosuffisance avicole, après avoir réuni à nouveau l'ensemble des parties prenantes à l'industrie avicole du Gabon. Ce Tableau de bord mettra les pouvoirs publics et les exploitant(e)s avicoles devant les responsabilités essentielles : optimisation du cadre institutionnel, juridique et budgétaire, programme de recherche-développement et de formation en appui à la filière avicole, procédures foncières, réseautage des producteurs nationaux, labélisation du Poulet du Gabon, mobilisation des financements et crédits agricoles, rôle de la Centrale d'achat dans la fourniture des intrants (avant notre autonomisation), stratégies de conditionnement, transport et commercialisation, etc.

Opportunités à saisir en matière d'entrepreneuriat avicole. À travers le développement de la filière avicole nationale, se joue notre capacité à tirer le meilleur parti de la masse financière que représente le coût des importations du poulet de chair. En effet, le poulet importé correspond à un budget annuel d'environ 65 milliards de francs CFA, capté en grande partie par les capitaux d'autres pays. Réinjecté dans les rouages de notre économie, dans un contexte maîtrisé par les éleveurs nationaux, cet argent pourrait valablement remplir les fonctions souhaitées de diversification économique et d'amélioration des revenus ruraux. Le Plan d'action national pour l'autosuffisance avicole prévoit la création de 40 000 emplois directs et indirects garantis de carrières dynamiques. L'industrie avicole a la particularité d'offrir une large mosaïque de métiers avec de nombreuses possibilités d'évolution professionnelle ou de s'installer à son propre compte. Ce secteur d'innovation concerne tous les niveaux d'études : du primaire jusqu'au Bac plus 5, avec des débouchés en matière de conception, recherche, maintenance, commerce, qualité, logistique, transport, finance, informatique, ressources humaines, production, transformation, négoce, etc.

Certains profils sont spécialisés (agronomes, vétérinaires, techniciens...), mais l'essentiel des emplois relève d'une formation opérationnelle.

De façon pratique, l'entrepreneuriat avicole se déploie d'abord au niveau des plantations d'aliments d'engraissement du poulet de chair, représentant une part prépondérante du coût de la volaille (plus de 60 %). Cet aliment est composé de manioc, arachide, maïs, ou encore de soja, pour un besoin d'environ 140 000 tonnes par an, correspondant à des dizaines de milliers d'hectares à cultiver. Il nous faut investir ce pan d'activités encore quasi vierge. L'autre volet de l'industrie avicole concerne l'élevage proprement dit de la volaille, depuis l'installation des structures d'accueil et les activités en amont (fermes parentales, poussins...), jusqu'à la commercialisation du poulet, en passant par les techniques d'engraissement, de biosécurité ou d'intendance. Pour toutes ces activités, il faudra des jeunes femmes et des jeunes hommes déterminés, qui pourront bénéficier d'appuis financiers et techniques de la part de l'État et des partenaires.

À titre d'illustration, la Banque du Commerce et de l'Entrepreneuriat du Gabon (BCEG) est dotée d'un Fonds de 25 milliards de FCFA pour appuyer l'entrepreneuriat, dont 11,2 milliards (45 %) sont destinés au secteur agricole. Les taux d'intérêt proposés aux acteurs des filières agricoles oscillent entre 5 et 8 % sur la base des projets bancables. Le Fonds Okoumé Capital est disposé à accompagner les opérateurs économiques de divers secteurs dont celui de l'aviculture. Il œuvre ainsi à la professionnalisation des acteurs et à l'industrialisation des outils de production. Pour sa part, la FAO est plus que jamais disposée à optimiser ses interventions auprès des aviculteurs. Conclusion : le développement de l'aviculture est un atout de revitalisation des terroirs villageois.

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural.

PROVINCES

A Travers Nos Régions

KOULA-MOUTOU : UNE FOIRE AGRICOLE À BAS PRIX



La place des fêtes de Koula-Moutou, chef-lieu du département de l'Ogooué-Lolo, a récemment accueilli une foire agricole des produits typiquement locaux. L'événement s'est déroulé en présence du préfet du département de la Lolo-Bouenguidi. Il a rassemblé durant deux jours agriculteurs, coopératives et acteurs du secteur agricole. Pour la directrice provinciale de l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad), Mélodie Ovono, "cette initiative a permis aux producteurs locaux de mettre en avant la richesse et la diversité des produits issus de notre terroir, offrant ainsi aux visiteurs une occasion unique de découvrir et apprécier le savoir-faire des agriculteurs de l'Ogooué-Lolo. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du président Brice Clotaire Oligui Nguema, de valoriser les savoir-faire locaux, promouvoir les coopératives rurales et encourager l'autonomisation des acteurs du monde agricole". Cette exposition des produits agricoles a pour objectif de dynamiser ce secteur appelé à devenir un moteur de la croissance économique nationale.

OYEM : BIENVEILLANT RETOUR D'UN ANCIEN PENSIONNAIRE DE SAINT KISITO D'ANGONE



Le séminaire Saint Kisito d'Angone, à Oyem, a bénéficié le mardi 4 novembre 2025, d'un important don de produits divers de la part d'un ancien pensionnaire des lieux, Jean Blaise Nguema Mba, par ailleurs fils du département du Woleu et de la commune d'Oyem. Il a posé le même acte, le même jour, à l'orphelinat "Cri de l'enfant", situé au quartier Methuli, dans le 1er arrondissement du chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Ce don était composé de ballots de friperie (vêtements, serviettes, draps), de cartons de volaille, de sucre, d'huile, savon, boîtes de conserve, eau minérale, etc. Un acte de charité et d'amour que le bienfaiteur inscrit dans le cadre non seulement de son appui aux deux structures qui accueillent les futures élites du Gabon mais également sa contribution pour améliorer les conditions de vie et de formation des jeunes séminaristes et les pensionnaires de la maison d'accueil. "À travers ce don, j'ai voulu revenir à mes sources ici au séminaire Saint Kisito que j'ai intégré à l'âge de 11 ans", a souligné Nguema Mba. Lequel a invité les jeunes séminaristes à la discipline et l'humilité. De même il a exhorté les responsables de "Cri de l'enfant" à faire bon usage des produits reçus. Un acte de cœur qui a été salué par l'abbé Hans, au nom du directeur du séminaire Saint Kisito, et par Joel Mezui, administrateur chargé de l'encadrement des enfants au sein de cet orphelinat.

Sedrique KEKA MAVENDJI & E. EBANG MVE

Moanda : Comilog triomphale à la Coupe du monde des entreprises au Maroc



Arnaud MIHINDOU MOMBO
Moanda/GABON

La Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), filiale du groupe Eramet, a représenté le Gabon lors de la 7^e édition de la Coupe du monde de football des entreprises récemment tenue dans la ville de Fès, au Maroc.

Cette compétition, organisée par la Fédération internationale du football corporatif (Fico), a rassemblé des équipes de 16 Nations

issues des cinq continents dont le Nigeria, les États-Unis, l'Inde, le Gabon, l'équipe de la Comilog a réalisé une performance remarquable en terminant vice-championne dans la catégorie des plus de 25 ans et championne dans la catégorie des plus de 35 ans. De plus, l'un de ses joueurs a été désigné meilleur joueur de la compétition.

Les joueurs salariés et leur staff d'encadrement technique ont présenté officiellement, leurs trophées à l'administrateur directeur

général de la Comilog, Leod Paul Batolo, lors d'une cérémonie qui s'est tenue à la salle de bridge de la "Cité Cadres". Ce résultat est un témoignage de la bonne forme de l'entreprise dont l'un des slogans est, "Nous produisons plus que du manganèse". Le patron de la Comilog, Leod Paul Batolo, a félicité ses collaborateurs pour ces victoires qui, selon lui, reflètent les valeurs de l'entreprise en matière de production, de réalisation des objectifs, de sécurité et environnement.

Moikeko : révision du plan de gestion du Parc national de la Lopé

Landry EKOMBA NDOMBE
Moikeko/Gabon

L'AGENCE nationale des parcs nationaux (ANPN) vient d'organiser à Moikeko, dans le département de la Lopé (Ogooué-Ivindo), un atelier de révision du plan de gestion du Parc national de la Lopé, axé sur l'évaluation de l'efficacité de la gestion du site. L'évaluation a été conduite à travers l'outil Imet, couplée au renouvellement des comités consultatifs de gestion locale.

L'atelier a réuni les autorités locales, les responsables de l'ANPN, les préfets des départements de l'Abanga-Bigne (Moyen-Ogooué) et de l'Ofofoué-Onoye (Ogooué-Lolo), les représentants de l'Unesco, les membres des CCGL et les auxiliaires de commandement.



le sous-préfet du district de Moikeko, Raphaël Makao, a salué l'engagement de l'ensemble des partenaires pour la préservation des aires protégées inscrites au patrimoine mondial de l'humanité. De son côté, le directeur conservateur du parc, le colonel Clément Mbadinga Mboumba, a remercié l'Unesco pour son appui constant en faveur de la gestion durable des parcs nationaux et de l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines. Pour sa part, le représentant de l'Unesco au bureau régional, Thierry Nzamba Nzamba, a rap-

pelé les principales étapes du processus de révision. Notamment l'analyse participative des forces et faiblesses du système de gestion actuel et la relance des CCGL afin de renforcer l'implication des communautés locales dans la gouvernance du parc.

Au terme de trois jours de travaux, les participants ont formulé plusieurs recommandations portant, entre autres, sur la promotion du parc, le renforcement de la communication entre partenaires et communautés riveraines et la publication des résultats de gestion.

Photo: L'Union

INTERNATIONAL

Brèves

Rassemblées par MG NN
(Source : AFP)RDC : UNE EXPOSITION
SUR MOBUTU

Pres de 30 ans après sa chute, le lourd héritage du dictateur Mobutu Sese Seko pèse toujours sur la République démocratique du Congo (RDC), où une exposition inédite, organisée par sa famille à Kinshasa, entend raconter "une autre partie de la vérité" Mobutu Sese Seko, ancien président congolais (1965-1997) et militaire de carrière, a tenu d'une main de fer le grand pays d'Afrique centrale pendant plus de trois décennies. Instauration d'un parti unique, opposants muselés voire assassinés, clientélisme et vastes détournements d'argent public ont marqué son règne. Pour de nombreux Congolais, Mobutu reste celui qui a permis à la corruption de pénétrer quasiment toutes les strates du système.

UKRAINE : UNE AIDE
MILITAIRE DE 500 MIL-
LIONS DE DOLLARS

Les pays nordiques et baltes ont annoncé hier une contribution de 500 millions de dollars (environ 286 milliards de francs) à un programme mis en place par Washington et l'Otan pour acheter des armes américaines pour l'Ukraine. Ce montant sera alloué à l'achat d'équipements militaires et de munitions dans le cadre du fonds piloté par les États-Unis qui permet aux pays européens de financer le transfert d'armes américaines vers l'Ukraine (PURL). On déclare la Finlande, le Danemark, l'Estonie, l'Islande, la Lettonie, la Lituanie, la Norvège et la Suède dans un communiqué commun.

PAKISTAN : IMMUNITÉ À
VIE POUR LE PRÉSIDENT

Le Parlement pakistanais a adopté hier une réforme constitutionnelle controversée qui accorde au président et à l'actuel chef de l'armée l'immunité à vie contre toute poursuite judiciaire, dénoncée par l'opposition comme le "coup de grâce" porté à la démocratie. Ce 27e amendement constitutionnel, adopté à la majorité des deux tiers de l'Assemblée nationale puis au Sénat, élargit aussi les pouvoirs du chef de l'armée pakistanaise et limite le rôle et l'indépendance de la plus haute Cour de Justice du pays.

ONU : alerte sur le risque élevé de famine dans plusieurs zones du monde

MG.NTOUTOUME-NDONG (Source : AFP)
Libreville/Gabon

DES millions de personnes supplémentaires dans le monde pourraient être confrontées à la famine ou au risque de famine, ont averti mercredi les deux organes de l'ONU dédiés à l'alimentation et à l'agriculture, dans un contexte tendu par la limitation des financements. Selon un rapport conjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM), l'insécurité alimentaire aiguë à laquelle sont confrontées 16 zones critiques dans le monde s'accroît.

"Les conflits, les chocs économiques, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'insuffisance critique des financements exacerbent des conditions déjà désastreuses", notent la FAO et le PAM, tous deux basés à Rome, dans un communiqué commun. Haïti, le Mali, la Palestine, le Soudan du Sud, le Soudan et le Yémen figurent parmi les pays les plus touchés, "où les populations sont confrontées à un risque imminent de famine catastrophique", souligne le rapport des deux organisations. L'Afghanistan, la République démocratique du Congo, la Birmanie, le Nigeria, la Somalie et la Syrie sont considérés quant à eux comme étant dans une situation "très préoccupante".

Les quatre autres zones critiques sont le Burkina Faso, le Tchad, le Kenya et la situation des réfugiés rohingyas au Bangladesh. "Nous sommes au bord d'une catastrophe alimentaire totalement évitable qui menace de provoquer une famine généralisée dans de nombreux pays", a mis en garde Cindy McCain, directrice générale du PAM, citée dans le communiqué, ajoutant que "ne pas agir maintenant ne fera qu'aggraver l'instabilité". Le financement de l'aide humanitaire est "dangerusement insuffisant", alerte également le rapport, précisant que sur les 29 milliards de dollars nécessaires pour venir

en aide aux populations vulnérables, seuls 10,5 milliards ont été reçus, précipitant notamment l'aide alimentaire aux réfugiés "au bord de la rupture".

Le PAM indique avoir réduit son assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées en raison des coupes budgétaires et suspendu les programmes d'alimentation scolaire dans certains pays. La FAO prévient de son côté que les efforts pour protéger les moyens de subsistance agricoles sont menacés et alerte sur la nécessité d'un financement urgent pour les semences et les services de santé animale.

"La prévention de la famine n'est pas seulement un devoir moral –



Les agences onusiennes ont exprimé leur inquiétude sur la famine.

c'est un investissement judicieux pour la paix et la stabilité à long

terme", a rappelé le directeur général de la FAO, Qu Dongyu.

Chine : la nouvelle politique
d'exemption de visa 2025-2026MG.NN (Le petit journal.com)
Libreville/Gabon

LE 3 novembre 2025, la Chine a annoncé une prolongation de sa politique d'exemption de visa jusqu'au 31 décembre 2026 pour les ressortissants de 45 pays, dont la France, l'Allemagne, l'Espagne et plusieurs nations européennes. Cette mesure, initialement prévue pour expirer en fin 2025, vise à renforcer l'attractivité touristique du pays tout en stimulant les échanges économiques et culturels. À compter du 10 novembre 2025, la Suède a rejoint la liste des pays bénéficiaires, alignant ses conditions sur celles déjà en vigueur pour d'autres États européens. Cette extension s'inscrit dans une politique plus large de réouverture internationale après les années de restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Elle s'applique aux séjours de courte durée, pour des motifs de tourisme, d'affaires, de visites familiales ou de transit. La Chine espère, par ce dispositif, attirer davantage de visiteurs étrangers, notamment européens. Cette initiative témoigne d'une



Plusieurs pays d'Europe vont bénéficier de l'exemption de visa en Chine.

volonté diplomatique renouvelée, orientée vers le renforcement des liens humains et commerciaux avec l'Europe, l'Asie-Pacifique et certaines régions du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. La première phase de la politique d'exemption de visa a été introduite en novembre 2023 à titre expérimental. Elle concernait d'abord six pays européens, dont la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la Malaisie, pour des séjours de 15 jours maximum. En mars 2024, la mesure a été étendue à six nouveaux pays : la Suisse, l'Irlande, la Hongrie, l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg, portant à dix le nombre d'États de l'Union européenne bénéficiant de cette faveur.

Cette politique avait pour objectif de faciliter les échanges après la levée progressive des restrictions sanitaires. Les voyageurs pouvaient entrer librement sur le territoire chinois pour des motifs touristiques, commerciaux ou familiaux, à condition de présenter un passeport valide et des documents justifiant l'objet du séjour. Toutefois, les activités professionnelles, les études et les reportages journalistiques restaient soumis à l'obtention d'un visa spécifique. En parallèle, la Chine a aussi simplifié ses procédures administratives : depuis septembre 2024, les demandeurs de visa de court séjour sont dispensés de la prise d'empreintes digitales, rendant le processus plus fluide et accessible.

ANNONCES LÉGALES

LIQUIDATION DES BIENS DE LA SOCIÉTÉ PRIMA SERVICES

PREMIÈRE INSERTION

Le 23 juin 2025, le Tribunal de Commerce de Libreville, a converti le redressement judiciaire en liquidation des biens de la Société PRIMA SERVICES.

Société anonyme au Capital de 260 000 000 FCFA

RCMM RG. LBV 2006B05432, BP 36 624 Libreville-GABON, et a nommé, Maître Yvette NGWEVILO REKANGALT, syndic judiciaire, B.P. 459 Libreville-GABON.

Courriel : ynr@syndicjudiciaire.com, Tel (241) 077017799, 1er étage de l'immeuble Les Terrasses de l'Estuaire (près du lycée Léon MBA), en qualité de syndic.

Conformément à l'article 78 de l'Acte Uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif (AUPC), les créanciers sont invités à produire leurs créances auprès de Maître Yvette NGWEVILO REKANGALT dans les conditions prévues par ladite disposition.

RAPPEL

Article 78 AUPC : « A partir de la décision d'ouverture du redressement judiciaire ou de la liquidation des biens et jusqu'à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours suivant la deuxième insertion dans un journal d'annonces légales de la décision d'ouverture de l'Etat partie concerné, tous les créanciers composant la masse, à l'exception des créanciers d'aliments, doivent, sous peine de forclusion, produire leurs créances auprès du syndic.

Les créanciers domiciliés hors du territoire national où la procédure a été ouverte bénéficient d'un délai de quatre-vingt-dix (90) jours pour produire leurs créances.

La même obligation est faite au créancier qui a introduit, avant la décision d'ouverture, une procédure en condamnation en vertu d'un titre ou, à défaut de titre, pour faire reconnaître son droit.

La production interrompt la prescription extinctive de la créance ».

LE GREFFIER EN CHEF

17284

AVIS DE DÉCÈS



Le clan Abè, Yeveng, la descendance de NGUEMA OTOGHE, MBA MEBIE, ESSONE MEBIE.

M. Etienne NGUEMA ONDO, ses enfants Christelle, Freddy, Cedric, Tatiana, Guilhaen Carole annoncent avec tristesse le décès de leur père et grand-père ONDO NGUEMA JEAN MARIE «Ondo Météo», survenu le 1er novembre 2025.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

17243



Maître Jean-Louis Bertrand ANGUILE, son épouse Madame Brigitte Jeannine MBA et leurs enfants ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu à la Polyclinique CHAMBRIER, le 10 novembre 2025 de leur belle-mère, mère et grand-mère, Veuve Catherine MBA.

17279



Les clans Ambini Avandji, Assala, Adjena et alliés, Les familles de feu MBIGUINO Edouard feu AZEVA Valentine ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Lambaréné, Libreville, Port-Gentil, du Canada et du France, le décès survenu le 02 novembre 2025 de leur fils, frère, père, oncle, grand-père et petit-fils AROKOUNDA Séraphin dit Tokou

des suites d'une maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

17259



Madame veuve MOUKAGNI IWANGOU Denise, ses enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur époux, père et grand-père, Monsieur MOUKAGNI IWANGOU Jean de Dieu, survenu le 1er novembre 2025 à Libreville dans sa 65e année.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

17270



Les clans Moanda, Cheyi et Maramba Mmes. Albertine MBIGOU, Fernande KOUNDI, le couple LAMY OLLOMO, enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père, oncle et grand-père M. Ange-Marie MAKILAT, (Don papa), ancien Président de la Fédération Gabonaise de Handball (FEGAHAND), survenu le 13/11/2025

à l'hôpital militaire.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

Les enfants de feu BRAHIME RETENO Olivier



BRAHIME MBOUROU Laurence et enfants

BRAHIME Flore épouse MOUSSAVOU et enfants

BRAHIME Valérie enfants et petits-enfants

BRAHIME Sten et enfants

BRAHIME Régis et enfants

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de l'Ogooué et des Lacs, de Lambaréné, de Libreville, de Port-Gentil, de Paris le décès brutal de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, Marie Jeanne NGWAGAJOUNA, survenue à Libreville le 8 novembre 2025.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

17288



Les clans Minongou, Minanga et Bululu,

La veuve Biti, née Moussavou Jeanne ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès survenu à Lambaréné le 1er novembre 2025 de leur fils, frère, père, oncle, neveu, époux et grand-père Koumba Biti Aristide, précédemment

Directeur des études au Lycée Technique de Tchibanga, Proviseur au Lycée Technique de Fougamou puis Préfet du Département de Ndolou (Mandji).

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur.

17268

CONDOLÉANCES

BGFI Holding Corporation SA



La Direction Générale et l'ensemble des collaborateurs du Groupe BGFI Bank, ayant appris avec une vive émotion, le décès survenu le Mardi 28 octobre 2025 à Libreville, de Monsieur Martin EYOUME ALANG, père de Madame Tais Chéronne BAYAYINGUI EP ABESSOLO, salariée de BGFI Holding Corporation SA, présentent à l'intéressée, ainsi qu'à toute sa famille éplorée, leurs sincères condolences dans cette triste et pénible circonstance.

17264

SANTE MILITAIRE PROMOTION 1981



Le MGCA Béatrice Yvette NGUEMA EDZANG

Le MGI Jeannot ESSONO

ENGUENG

Intégrés par Concours dans les Forces Terrestres et Navales en qualité d'Engagés Volontaires pour le compte du Service de Santé Militaire. C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition le dimanche 26 octobre 2025 de notre promotionnaire le Commissaire Colonel Jean Martin OVONO AKUE.

En ces moments de douleur, nous tenons à exprimer à la famille nos sincères condolences et toute notre compassion. Jean Martin fut un frère d'armes exemplaire, animé par le sens du devoir, le courage et le dévouement au service de la nation qu'il a servie avec Disponibilité et Compétence.

Que son âme repose en paix et que sa famille trouve la force et le réconfort nécessaires pour traverser cette douloureuse épreuve.

Repose en Paix Classe.

17260

PERENCO



Très touchés par le décès survenu le 01 Novembre 2025 à Port-Gentil de Madame AMBENGAT Audrey Anuscka, sœur de notre collègue Monsieur AMBENGAT Hans affecté à la Direction des Opérations.

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de PERENCO adressent à ce dernier et à la famille éplorée leurs sincères condolences et les assurent de leur soutien moral en cette douloureuse épreuve.

P10229

AFG BANK GABON



Le Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du Personnel de AFG BANK GABON, très touchés par le décès survenu à Paris le 04/11/2025 de : Mme NGOUNDOU Odette Nadia, mère de notre collaboratrice Mme BOUBATA Sophia ép. OBIANG, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille éplorée, leurs sincères condolences et les assurent de leur soutien moral dans cette douloureuse épreuve.

17272

OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON



Le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, ainsi que l'ensemble du Personnel de l'OPRAG, très touchés par le décès survenu le Mardi 28 Octobre 2025 à Akanda de Monsieur EYOUME ALANG Martin, époux de Madame MABONGA épouse EYOUME ALANG Anastasie Secrétaire au Domaine de l'OPRAG, présentent à cette dernière ainsi qu'à toute la famille éplorée leurs sincères condolences.

17266

UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS)



Profondément attristés par le décès survenu le 30 Octobre 2025 à Libreville du Professeur Adrien MBOUMBE KING, Professeur Titulaire de Médecine option Pédiatrie, ancien Enseignant-Chercheur à l'USS, le Recteur de l'USS, le Professeur Jean-Bruno BOGUIKOUA, les Vice-Recteurs, les Secrétaires Généraux, les Chefs d'Etablissements, les Enseignants et l'ensemble du personnel tiennent à lui rendre un vibrant hommage.

Ils présentent à toute la famille si cruellement éprouvée, leurs sincères condolences et l'assurent de leur soutien moral en cette pénible épreuve.

17274

UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS)



La Gouvernance de l'Université des Sciences de la Santé et l'ensemble du personnel, très touchés par le décès survenu le 21 Octobre 2025 à Libreville de leur ancien collaborateur, Ancien Secrétaire Général Adjoint, le Docteur Christian MANFOUMBI, adressent à la famille si cruellement éprouvée leurs sincères condolences et l'assurent de leur soutien moral en cette pénible épreuve.

17275

UNIVERSITE DES SCIENCES DE LA SANTE (USS)



Très touchés, par le décès survenu le 1er Novembre 2025 à Libreville de Monsieur Jean De Dieu MOUKAGNI IWANGOU, ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, Scientifique et du Transfert des Technologies, le Recteur de l'USS, le Professeur Jean-Bruno BOGUIKOUA, les Vice-Recteurs, les Secrétaires Généraux, les Enseignants et l'ensemble du personnel, adressent à la famille éplorée, leurs condolences les plus émuës et l'assurent de leur totale compassion.

17276

**LA LIGUE DES FEMMES DE L'UNION
DÉMOCRATIQUE DES BÂTISSEURS**



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de **Madame Marthe Chantal Angue**, militante de la première heure de l'Union Démocratique des Bâtisseurs (UDB), survenu le 27 octobre 2025 au CHUL.

En ce moment de douleur et de recueillement,

Ligue des Femmes UDB, la Compagnonne Zita OLIGUI NGUEMA,

- La Présidente de la Ligue des Femmes,
- Et l'ensemble des militantes bâtisseuses
s'unissent d'une même voix pour adresser à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qu'elle a inspirés, leurs condoléances les plus sincères. 17285

OBSÈQUES

**PROGRAMME DES OBSÈQUES DE EYOUNE
ALANG Martin**

**Magistrat Hors Hiérarchie, Juge Assistant à la
Cour Constitutionnelle.**



La tribu Essindouck, les clans Essinju, Ebigneng, Ebigname, Boudzengue, Maghamba, Mouanda et Cheyi, Les familles des feux NZE EYOUNE, EYOUNE EVA, Thomas Didyme NZE EMANE, MENZENE ME NZE Angélique, Dr. Roger NLOME NZE, Jean Baptiste MBOMA, Mme OYOUNE NZE Adèle,

M. AFATOUHIE BIE Donatien Donys et Mme Anastasie EYOUNE informent parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur fils frère, beau-fils et époux **EYOUNE ALANG Martin** est arrêté comme suit :

VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025 :
- 10h30 : DÉPART DE LA DÉPOUILLE DE CASEP-GA-CHU Owendo
- 11h00 : ARRIVÉE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE : CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE ET HOMMAGES
- 13h00 : FIN DU RECUEILLEMENT À LA COUR CONSTITUTIONNELLE
- 14h00 : ARRIVÉE AU DOMICILE FAMILIAL DE BIKÉLÉ-NZONG
- De 15h00 à 18h00 : ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS, DÉPÔTS DES GERBES DE FLEURS ET HOMMAGES
- 20h00 : CULTE
- De 21h30 à 00h00 : DÉBUT DE LA VEILLÉE : PRESTATIONS DES CHORALES
- 00h00 : À L'AUBE - ANIMATION PAR CHARLES PETIT, DE LA PAROISSE D'OZANGUE
SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025 :
- 11h00 : CULTE D'INHUMATION
- 13h00 : INHUMATION
- 14h30 : COLLATION. 17193



L. famille NTHORRE et descendants de NTHORRE, MESSANI Charles, TAPOYO, ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu, le 04 novembre 2025 à Port-Gentil, de leur fils, frère, oncle et grand-père, **Patrick Raphaël NTHORRE dit « Jimmy »**. Le programme des obsèques est établi ainsi qu'il suit :

- Vendredi 14/11/2025 à 12h, sortie et exposition du corps au domicile fami-

lial en face NDV ;
- Samedi 15/11/2025 à 9h, absoute ; 10h inhumation. 17278

**Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués**

L'UNION



Les descendants de **KOUSSOU Clément**, **MBINDZOUKOU Joseph** et **BOUSSOUGOU Jean-Pierre** annoncent à leurs parents, amis et connaissances, que le programme des obsèques de leur fils, neveu, oncle, père, grand-père, arrière-grand-père **MBINDZOUKOU Dieudonné**, affectueusement appelé **Mbidné**, est arrêté comme suit :

Journée de vendredi 14 novembre 2025 :
13h00 : Sortie du corps de CASEP-GA
15h00 : Exposition du corps au domicile familial sis à Nzeng-Ayong (Carrefour GP) et début des hommages ;
20h : Veillée et accompagnement religieux
Journée de samedi 15 novembre 2025 :
9h00 : Levée du corps
10h00 : Inhumation à IGOUMIE
13h00 : Pourparlers
15h00 : collation
Journée de dimanche 16 novembre 2025 :
15h00 : Conseil de famille et fin des cérémonies. 17258

**Suite au décès de leur belle-sœur, mère, tante
et grand-mère, Béatrice NGARI, née FASSINOU**



Les familles : **YANGARI Gomes**, **AGNOUMBA Georges**, **YANGARI Édouard**, **ONDZIBOU Philippe**, **OVIYA Guillaume**, **ALOULA Balthazar**, **KOUMA Georges**, **OKUMBA d'OKWATSEGUE Paul**, **BOUBI Joachim**, **YANGARI Albert**, **DJENNO Philippe**,

OSSEBENDOGHO Sidoine
Mrs et Mmes : **ONTSIAYI Raymond**, **APOUBA Philippe**, **OKABA Marie Madeleine**, **ONDZOUNGA Paul Steeve**, **MOUTOU Guillaume**, **OBISSA Yves**, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants **OBENDZE Agathe**, **NAMADZIA Elisabeth**, communiquent le programme des obsèques :

- **Vendredi 21/11/2025**
14h00 : Sortie du corps de CASEP-GA, exposition et veillée au domicile familial sis à la Cité SNI OWENDO ;
- **Samedi 22/11/2025 :**
07h30 : Messe en l'Église Catholique Notre Dame de la Nomba sise à la Cité SNI Owendo, suivie de l'inhumation au cimetière de Messolo et d'une collation au domicile familial. 17280



Les familles de feus **GUEDET MANZELA** **Simplice**, **MAVANDJI Aloïse**, **SIRI André** ; La famille **BANDENGA**, enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, mère et grand-mère, **NDJIBA Agnès « GNECHI »**, survenu le 11 novembre 2025,

des suites d'une longue maladie. Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Du 11 au 18 novembre 2025 : recueillement tous les soirs au domicile familial de Bikelé
- Mercredi 19 novembre 2025 : sortie du corps et exposition au domicile de Monsieur **BANDENGA Anicet** sis à Bel-Air
- Jeudi 20 novembre 2025 : transfert du corps sur Lastoursville
- Vendredi 21 novembre 2025 : sortie du corps à Nzela et veillée
- Samedi 22 novembre 2025 : inhumation au cimetière familial. 17283



Suite au décès de **Alphonse Sosthène PISSAMA MOUGALA God**, les familles **BUPETI** et **GIMONDU** arrêtent le programme des obsèques ainsi qu'il suit :
Vendredi 14 novembre 2025, sortie du corps de Casepaga pour le domicile familial chez **Pierre Marie MOUKAGA** ;
Samedi 15 novembre 2025, inhumation au cimetière de Mindoubé, suivie de la palabre. 17265

Famille Léon MBA



Les enfants **Léon MBA** **Lucie** **Christiane**, **Brigitte**, **Louise**, **Alain**, **Marthe**, **Lambert**, **Patricia** **Sylvie**, **Marie**, **Olivia** et les enfants des feus **Agnès NYARI NKOGHE**, **Jean Léon MENGUIRE**, **Farmata**, **Angélique**, **Félix**, **Isidore**, **Didier**, **Eugène**, **Joséphine**, **Chantal** et **Pulchère** et le clan **Essoké** ont la

profonde douleur de faire part du décès survenu le 10 novembre 2025 de leur mère, **Catherine MORET SEYANWI**, veuve **Léon MBA**. Le programme des obsèques est le suivant :

- **Vendredi 14 novembre 2025 : 14h :** Exposition et veillée en son domicile sis à Likouala/Akébé.

- **Samedi 15 novembre 2025 : 10h00 :** Messe d'enterrement en l'Église Saint-Pierre suivie de l'inhumation au Cap Santa-Clara.

Dress code : Blanc.

17263

**Suite au décès de leur mère et grand-mère Mme
Béatrice NGARI, née FASSINOU**



Les enfants : **Frédéric**, **Yvon**, **Evelyn**, **Landry**, **Annette**, **Sylvia**, **Amandine** et **Christian**, les neveux et nièces, Taali ainsi que les tout petits-enfants communiquent le programme des obsèques ci-après :

- **Vendredi 21/11/2025**
14h00 : Sortie du corps de CASEP-GA, exposition et veillée au domicile familial sis à la Cité

SNI OWENDO ;
- **Samedi 22/11/2025 :**
07h30 : Messe en l'Église Catholique Notre Dame de la Nomba sise à la Cité SNI Owendo, suivie de l'inhumation au cimetière de Messolo et d'une collation au domicile familial. 17281



Les clans **ABE**, **YEVENG** et alliés informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur cher père, grand-père et arrière-grand-père, Monsieur **ONDO NGUEMA Jean-Marie « ONDO Météo »**, Technicien Supérieur de Météorologie et Chef de quartier d'Avéa 1 est établi comme suit :
Jeudi 20 novembre 2025

• 13h00 : Sortie du corps de CASEP-GA
• 14h00 : Messe en l'Église Saint-Jean-Baptiste de Nzeng-Ayong
• 15h30 : Exposition et veillée au domicile familial, à Nzeng-Ayong - Nouvelle Cité
Vendredi 21 novembre 2025
• 09h00 : Départ pour Cocobeach et veillée
Samedi 22 novembre 2025
• 10h00 : Inhumation et retour de la délégation sur Libreville
Dimanche 23 novembre 2025
• 14h00 : Conseil de famille au domicile familial sis à Nzeng-Ayong Nouvelle Cité. 17290

REMERCIEMENTS

IN MEMORIUM



Le 14 novembre 2025, cela fait 40 ans que notre fils, petit-fils et frère **ANDJE NGUEMA Stéphane Dharynce « Ezébio »** s'est endormi dans l'espérance de la résurrection. En sa mémoire, une messe sera dite ce vendredi 14 novembre 2025 en la paroisse Notre Dame des Victoires à partir de 18 h. Elle sera suivie d'un cocktail dînatoire et d'animations religieuses au domicile familial sis Plaine-Niger. 17207

L'UNION

SERVICES RELIGIEUX



A la mémoire de Madame **OBONE Geneviève** épouse **OBAME NDONG**, une messe d'action de grâce sera célébrée demain samedi 15 novembre 2025 à 15h30, en l'Eglise Saint-Pierre de Libreville.

Monsieur Jean Christian **OBAME NDONG**, enfants et petits-enfants, très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion reçues lors du rappel à Dieu de leur épouse, mère, belle-mère et grand-mère, remercieront leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont soutenus dans cette pénible et douloureuse épreuve.

Vos contributions spirituelles, physiques, matérielles et financières nous ont profondément marqués. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants. 17255



Chamy,
Il y aura 40 jours ce vendredi que tu nous auras quittés.

Une messe sera célébrée ce soir à 17h30, en ta mémoire, en la Paroisse Saint Joseph de Lalala. 16437



La famille **AVA BEKALE** informe les parents, amis et connaissances que, dans le cadre du souvenir marquant un an depuis le rappel à Dieu de Madame **ZOUA AVA HORTENSE**, survenu le 13 novembre 2024, une messe d'action de grâce sera célébrée le samedi 15 novembre 2025 à 14 heures, à son domicile sis aux Charbonnages. 17262



RAPONTCHOMBO Jacques André affectueusement appelé «Poupou» Cela fait 20 ans que tu es parti rejoindre le Père.

Pour cela, une messe sera dite en ta mémoire le vendredi 14 novembre 2025 à 17h en la paroisse Sainte-Denise sise au quartier Mindoubé I. 17271



Les familles **ZOMO** du clan **ESSAN** et **NGOUA EYA'A** du clan **ESSADEN** informent parents, amis et connaissances, qu'une messe sera célébrée à l'occasion des 40 jours de mise en terre de leur fille, petite-fille et sœur, feu **MEZOGUE ME ZOMO Florie Clyvia**, en l'Eglise Cœur Immaculé de Marie sise à Nzeng-Ayong, face à Prix Import à 16h30.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée sont conviés à cette célébration ou à avoir une pensée pieuse en sa mémoire. 17273

ANNIVERSAIRES DÉCÈS



Maître **ENGONGA Emmanuel**, Maestro, Adjoint, Papa. 21 ans que tu nous as quittés.

Ton souvenir reste gravé à jamais dans nos cœurs.

Nous tes enfants, petits-enfants, parents, amis et connaissances allons honorer ta mémoire. Une messe anniversaire sera célébrée ce vendredi 14 novembre 2025 à 16h au Grand Séminaire Saint-Augustin sis à la Gare Routière. 17257

Passez votre PETITE ANNONCE Depuis chez vous

Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : **pa-lbv@sonapresse.com** et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** au semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

17 novembre 2024 - 17 novembre 2025



Un an déjà que Marie-Joséphine **MYBOTO**, née **BAKOUSSOU** nous a quittés pour son voyage vers l'éternel.

Quelle absence ! Quelle affliction ! Quelle douloureuse absence ! Que d'amour heureusement !

Dans cet esprit, la Famille annonce qu'une messe sera dite, le **lundi 17 novembre 2025 à 16h**, au séminaire Saint Jean, pour le repos de son âme. 17289



14 novembre 2024 - 14 novembre 2025

Il y a un an jour pour jour que notre fille, sœur, mère, tante, grand-mère et arrière-grand-mère, **OWANGA JEANNE BEATRICE**, nous a précédés dans l'au-delà.

A cette occasion, une messe pour sa mémoire sera célébrée ce vendredi 14 Novembre 2025 à 18h00 en la Paroisse Notre Dame de la Miséricorde sise à Alibandeng. 17261



14/1/1979 - 14/11/2025

Déjà 46 ans se sont écoulés après la mort par noyade dans la rivière Divélé de Mme **Elisabeth NGONDA** épouse **BOUSSENGUI**.

EN ce jour anniversaire de son décès, les survivants de ses parents paternels du clan **SIMA MADUMA** et maternels du clan **SIMA IRUNGUI**, ses parents par alliance maritale du clan **Bukomba**, sa fratrie voire celle de ses descendants gardent une pensée pieuse pour elle en ce jour de son décès inopiné dans le temps.

De : **R. MONDJO BOUSSENGUI**, **M. MOUANDZA MOUANDZA**, **P.A. MONDIO**, **F.T. MONDIO**, **J.L. BOUSSENGUI BU MONSU**, **L.O. NGONDE MONSU**, **A.L. LUNDU MONSU**, **Y.C. IGNANGA GI MONSU**, **J.A. APOMOLIA**, **C.A. MOUTOUKA MAPANGOU** etc ... 17287



14 novembre 2024 - 14 novembre 2025

Il y a un an, jour pour jour, que notre regretté père, grand-père, beau-père, frère et oncle **Jean-Marie ANTCHOUET MENEST** nous a quittés.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pieuse en ce jour de mémoire.

Une messe d'action de grâce sera célébrée le samedi 15 novembre à 10h, en la paroisse Saint Augustin du Cap Estéris. Tes enfants et ta famille. 17220

L'UNION

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi).

Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

Annonces légales et petites annonces
Avis et communiqués

L'UNION



BAKITA Pierre
13 novembre 2019 - 13 novembre 2025
6 ans papa que tu as rejoint le Seigneur. Sache que tu continues à vivre en chacun de nous.

Merci pour le papa formidable que tu as été.

Tes enfants et petits-enfants 17277



Jean Robert BOULINGUI IPANDY
14 nov 1992 - 14 nov 2025
IBULIGHA, 33 ans après, tes «chantiers» résonnent dans l'éternité.

Uwélé, U wivule ... 17286

Annonces légales et petites annonces Avis et communiqués

Les souscriptions sont reçues au siège du journal à **Libreville** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le dimanche de 12h à 15h (fermé le samedi).

Auprès de notre agence de **Port-Gentil**, dans les locaux de Multipress, nos services sont offerts du lundi au vendredi de 8h à 15h30 (fermé le samedi) (Derrière GEANT CASINO, ancien SCORE)

FIANÇAILLES, MARIAGES, NAISSANCES, ANNIVERSAIRES

Les événements heureux méritent bien
une petite annonce
dans la nouvelle rubrique

"CARNET ROSE"

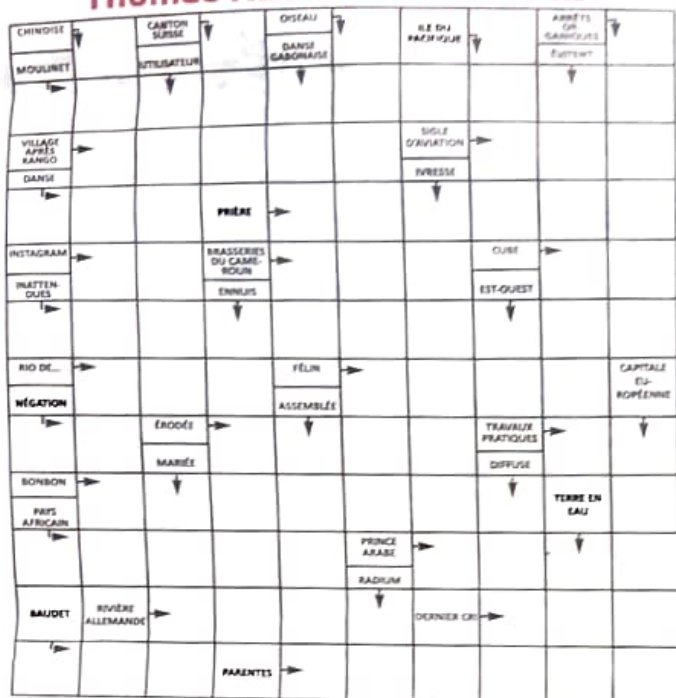


Tous les mardis et vendredis dans

L'UNION

HUMOUR/JEUX

Les mots fléchés de Thomas NZE NEREE N°8712



L'INSOLITE DU JOUR

Un bœuf en cavale s'offre une virée au supermarché et charge... le boucher

ON ne sait pas comment il est arrivé là... Toujours est-il qu'un bœuf s'est invité l'autre jeudi après-midi dernier dans un supermarché de la ville d'Orléans, au sud-est du Brésil.

L'animal n'avait visiblement pas de liste de courses très précise. Il a erré dans les rayons, probablement en quête d'une porte de sortie, qu'il n'a pas trouvée tout de suite. Un peu paniqué par cette ambiance confinée, l'animal a fait fuir les clients et a fini par jeter son dévolu sur le boucher du magasin qu'il a brièvement pris en chasse.

La scène a été captée par des clients, ainsi que par la vidéosurveillance du supermarché.

Cette séance de shopping bovin s'est bien terminée : pas de dégâts, aucun blessé et l'animal a pu regagner ses quartiers.

Vous souhaitez devenir revendeur Gaz?

Contactez-nous au 8777.



PetroGaz

8777 contact@petrogaz.com

Solution de la grille N° 8711



GABONITUDES par LYBEK

POURTANT TU VIS PAS TRÈS LOIN DE NOUS, QU'EST-CE QUI T'EMPECHAIT DE VENIR? MA MÈRE. ELLE NE VOULAIT PAS!

HÉ JOE!



LUI, C'EST NZINAH, NOTRE COUSIN. LE FILS DE TONTON NKAGHO. IL EST VENU PASSER QUELQUES JOURS CHEZ NOUS POUR DÉCOUVRIR LA FAMILLE. ELLE C'EST BIBI, C'EST ELLE QUI VIENT JUSTE APRÈS MOI.

BONJOUR BIBI, JE SUIS TRÈS HEUREUX DE RENCONTRER ENFIN LES MEMBRES DE MA FAMILLE. QUE JE NE CONNAISSAIS PAS.

BONJOUR COUSIN... AU FAIT TU TOMBES BIEN...

...TROUVE-MOI D'ABORD 10.000 FRANCS LÀ

!?

FORFAIT WEEKEND

yes weekend c'est **MONTEYYY!!!** avec **2 jours de folie**

2000 FCFA

Appels illimités

5 Go d'internet

Moov Africa

212-611-21



INNOVATION START-UP

Samsung vous passe la bague au doigt...



La nouvelle bague connectée de Samsung.

MG.NTOUTOUME-NDONG
(Source : presse-citron.net)
Libreville/Gabon

DEPUIS l'année dernière, Samsung est présent sur le marché des bagues connectées. Et si les ventes de la Galaxy Ring semblent pour le moment assez modestes, il semblerait que Samsung n'ait pas encore décidé d'abandonner cette nouvelle catégorie. Bien au contraire, il est possible que le constructeur associe cet accessoire à l'expérience de réalité

mixte sur Android XR. Le principal intérêt de la bague Galaxy Ring est qu'elle permet d'avoir un suivi de la santé sur un accessoire plus discret que les montres. Néanmoins, Samsung propose aussi une fonctionnalité qui permet d'utiliser la bague pour interagir avec un smartphone. Il est déjà possible d'arrêter une alarme ou de prendre une photo, en faisant des pincements avec la bague. Et, selon un article d'Android Authority, Samsung pourrait aussi développer une

fonctionnalité qui permettra de contrôler des lunettes connectées avec cette bague. En effet, en fouillant dans le code de l'application Galaxy Ring Manager de Samsung, le média aurait trouvé un texte qui évoque un "geste avec la bague pour des lunettes". Malheureusement, il n'y a pas encore plus d'informations dessus. Mais, en tout cas, il pourrait s'agir d'un nouveau moyen de promouvoir la bague Galaxy Ring. De plus, Android Authority indique que Samsung

pourrait encore développer de nouveaux types de gestes pour contrôler plus de choses avec cette bague, en plus du double pincement.

En tout cas, Samsung travaille déjà sur des lunettes connectées. Ce projet a été officialisé par le constructeur lors de la présentation de son casque Galaxy XR. Et on sait que le produit est développé avec Google. Samsung a aussi annoncé qu'il va travailler avec les marques de lunettes Warby Parker et Gentle Monster.

Technologie

GOOGLE S'INSPIRE DU CLOUD PRIVÉ D'APPLE ET WHATSAPP POUR L'IA

MG.NN (Source : presse-citron.net)
Libreville/Gabon

EST CE bientôt la fin du compromis entre performances de l'IA et vie privée ? Google vient d'annoncer une nouvelle technologie qui permet d'utiliser des modèles d'IA sur ses serveurs, sans faire de compromis en matière de confidentialité. Appelée Private AI Compute, celle-ci rappelle Private Cloud Compute d'Apple Intelligence, ainsi que le Private Processing que WhatsApp propose pour le traitement des

messages privés par Meta AI. Généralement, les utilisateurs de l'IA doivent choisir entre un modèle moins performant, mais capable de fonctionner localement, sans envoyer de données dans le cloud, et des modèles plus puissants qui ont besoin de fonctionner sur des centres de données. Et le problème est que, lorsqu'on s'appuie sur le cloud, les informations qu'on envoie à l'IA peuvent être consultées par l'entreprise qui propose celle-ci. Mais, grâce aux architectures comme Private Cloud Compute d'Apple Intelligence, le Private

Processing de WhatsApp ou la technologie Private AI Compute que Google vient de présenter, on a une troisième solution qui permet de ne sacrifier ni les performances de l'IA ni la confidentialité.

"Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape dans la création d'expériences utiles qui garantissent la sécurité des utilisateurs grâce à Private AI Compute dans le cloud, une nouvelle plateforme de traitement IA qui combine nos modèles Gemini les plus performants du cloud avec les mêmes garanties de sécurité et



de confidentialité que celles que vous attendez du traitement sur appareil", indique la firme de Mountain View. Celle-ci assure que lorsque les données sont traitées par l'IA au sein de ce cloud privé, les informations personnelles ne sont accessibles par personne, même pas les employés de Google.

L'actu du web

Par MG.NN (Source : presse-citron.net)

OUBLIEZ LES SWITCH 2, PS5 ET AUTRES XBOX



Steam Controller, Steam Machine et Steam Frame : voici les trois noms qui pourraient bousculer la planète JV. Mercredi soir, Gabe Newell, président de Valve, a confirmé l'expansion de sa gamme hardware. "Nous avons été ravis du succès du Steam Deck, et les joueurs PC n'ont cessé de demander encore plus de moyens de profiter de leur bibliothèque Steam." C'est pour cette raison que l'entreprise basée à Bellevue a agrandi son écosystème en capitalisant sur SteamOS, son système d'exploitation taillé pour le jeu.

LE CITROËN C5 AIRCROSS AU TOP



Où va Citroën ? Depuis sa séparation avec DS il y a maintenant dix ans, la marque assumait un statut plus accessible au sein du groupe Stellantis. La manœuvre a même débuté en 2014 avec le C4 Cactus qui se voulait purement essentiel. Les derniers modèles en date comme les C3 et C3 Aircross poursuivent la logique par leur conception simpliste menant naturellement à des prix planchers. Mais le nouveau C5 Aircross tire à nouveau Citroën vers le haut en présentant des équipements encore jamais vus chez la marque française. Ajoutons à cela une version électrique extrêmement séduisante pouvant abattre près de 680 km d'une seule traite !

CHATGPT PASSE À GPT-5.1



Le nombre de personnes qui utilisent ChatGPT au quotidien, que ce soit pour un usage professionnel ou personnel, ne cesse d'augmenter. Et de son côté, OpenAI ne cesse d'améliorer sa technologie pour permettre à celle-ci de mieux répondre aux questions, tout en étant plus facile à utiliser. Après avoir lancé le modèle GPT-5 au mois d'août, OpenAI lance déjà une version améliorée baptisée GPT-5.1 ce mois de novembre.